

La loi Macron au Parlement

● Le gouvernement
répond ainsi
aux injonctions des patrons
et de l'Union européenne.

● 26 janvier :
premières manifestations
à Paris et en province
pour le retrait de la loi.

Lire pages 2, 3 et 4



La
manifestation
parisienne
du 26 janvier.

Grèce :
après les élections
législatives Lire page 10



Ecole

Quand le gouvernement
veut utiliser
l'école pour créer
des conflits
communautaires.

Pages 5 et 6

SNCM

Manifestation,
le 24 janvier :
"Nous sommes toujours là.
Il faudra compter
avec nous."

Page 6

Vie du parti

Préparation du congrès ouvert du POI.
Pages 8 et 9

Guadeloupe

Procès de Charly Lendo : le tribunal
rendra son jugement le 3 mars.
Page 11

Photo IO/GA

Photo AFP



Photo AFP

En gage donné à Bruxelles

Extension du travail du dimanche, accélération des licenciements, attaque contre les prud'hommes... La discussion du projet de loi Macron, conçu pour donner à Bruxelles des gages de la volonté « réformatrice » du gouvernement, a commencé, ce 26 janvier, à l'Assemblée nationale en séance publique.

Le texte avait été examiné, du 12 au 18 janvier, en commission. Le ministre Macron est satisfait de ces débats préparatoires : « Nous avons collectivement construit une forme de consensus autour du texte, qui n'était pas gagné d'avance. » Juste avant lui, le député UMP Jean-François Poisson avait lancé : « Le travail en commission augure d'un climat serein et productif pour le débat qui aura lieu dans l'hémicycle. »

Même « les socialistes "frondeurs" n'affichent plus aussi ouvertement qu'avant Noël des intentions de voter contre », relève l'AFP. Du côté de la direction du PS, on se félicite de l'habileté du ministre. Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, a même osé, d'un côté, saluer le « raz-de-marée anti-austérité » dans les élections en Grèce du 25 janvier, et, de l'autre, se féliciter qu'en France, l'adoption du projet de loi Macron soit, selon lui, « en très bonne voie » ! Comme si, en France comme en Grèce, les politiques d'austérité et les « réformes structurelles » du type de la loi Macron ne portaient pas les mêmes intérêts : ceux des marchés financiers, du patronat, relayés par l'Union européenne et les gouvernements ! Ce même 26 janvier, FO et la CGT, avec la FSU et Solidaires, en Ile-de-France et ailleurs, appelaient leurs militants à manifester contre la loi Macron et le pacte de responsabilité. Pour nombre d'entre eux, « c'est un premier pas ».

Y. L.

Le projet de loi Macron à l'Assemblée nationale pendant deux semaines

Passage en revue de quelques articles, sur les 200 que compte le projet, et du débat qu'il a déjà suscité en commission.

Yan Legoff,
avec Jean Grillet

LE TRAVAIL DU DIMANCHE ET DE SOIRÉE DÉRÉGLEMENTÉ DANS LE COMMERCE

Le nombre de dimanches travaillés autorisés dans le commerce passe de cinq à douze, sur autorisation du maire. Notons cette remarque, en commission, de la députée du Front de gauche Jacqueline Fraysse : « Il faut faire confiance aux élus locaux pour autoriser ces ouvertures seulement s'ils les jugent utiles. » Dans les « zones touristiques internationales » (ZTI) instituées par le projet de loi, comme les Champs-Élysées, la fermeture des magasins passerait de 21 heures à minuit. Et ce ne serait pas considéré comme du travail de nuit ! Le travail y serait aussi autorisé tous les dimanches.

Pas de quoi émouvoir le député radical de gauche Alain Tourret (toujours en commission) : « A titre personnel, j'ai toujours eu tendance à considérer que c'était bien davantage au travail que devant sa télévision que l'on trouvait son épanouissement personnel. »

LES PLANS DE LICENCIEMENT FACILITÉS

« La bombe des licenciements économiques », titre *Le Parisien* (25 janvier). Le projet de loi Macron autorise en effet le patron à plus de liberté pour fixer les critères d'ordre dans les licenciements, permettant, de « cibler les salariés pas suffisamment rentables à son goût », dénonce un avocat. En cas de plan social, le montant financier (indemnités, etc.) sera calibré, non pas sur les ressources du groupe, mais de l'entreprise. « En d'autres termes, les salariés ne pourront plus invoquer les bénéfices réalisés par la maison mère

pour demander que le plan de sauvegarde de l'emploi soit abondé (...). Ce qui promet de limiter les indemnités, surtout celles que les syndicats appellent indemnités supralégales. » Autre mesure : les plans de licenciement de moins de dix salariés seront simplifiés et n'auront plus à être validés par l'administration du travail...

LES PRUD'HOMMES ATTAQUÉS

L'alinéa 79 de l'article 83 du projet de loi Macron vise à autoriser des « conventions de procédure participative » en cas de contentieux entre un salarié et son employeur, qui empêcheraient la saisine des prud'hommes. Un député PS explique en commission : « Aujourd'hui, lorsqu'un contentieux relatif au contrat de travail survient entre un employeur et son salarié, le conseil des prud'hommes a l'exclusivité de son règlement, qui ne peut se résoudre, aux termes dudit alinéa, par l'intervention d'une convention de procédure participative. Si l'alinéa 79 était voté (...), nous nous rallierions à la conception, très anglo-saxonne, selon laquelle le contrat de travail est un contrat comme les autres où tout peut être négocié (...). Le risque est que des pressions s'exercent sur le salarié pour qu'il accepte de passer par cette procédure plutôt que d'aller aux prud'hommes. » Le ministre Macron répond : « Ces modes alternatifs de règlement des conflits sont utiles et participent de la philosophie de la réforme. »

L'EXAMEN DU PERMIS POIDS LOURDS ET DU CODE PRIVATISÉS

Le député UDI Jean-Christophe Fromantin s'adresse au ministre en commission : « Puisque l'on accepte cette privatisation pour le passage de l'examen théorique ainsi que pour le passage du permis poids lourds, je ne

vois pas au nom de quelle doctrine on la refuserait pour l'épreuve pratique du permis voiture. »

Macron émet un avis défavorable, tout en expliquant qu'il a la volonté « de poursuivre la discussion et de préparer d'ici à l'examen du texte en séance publique des amendements permettant d'aller plus loin dans la réforme que nous proposons ».

“Le risque est que des pressions s'exercent sur le salarié pour qu'il accepte de passer par cette procédure plutôt que d'aller aux prud'hommes”

La droite partagée entre opposition bienveillante et soutien déclaré

Pour l'UMP, François Fillon a salué, le 26 janvier, « l'ouverture – bien-venue ! – du travail dominical » : « Tout ceci témoigne d'une bonne volonté que je ne veux pas persifler, mais cela n'est pas à la hauteur de la situation. »

Autre député UMP et ancien candidat à la présidence de ce parti, Hervé Mariton ne partage pas ces réserves. Il a annoncé qu'il votera pour le projet de loi, considérant que le texte contient « plusieurs propositions que l'UMP elle-même aurait pu mettre en œuvre si elle était au pouvoir ». Son collègue UMP Olivier Carré est sur la même ligne, saluant dans le projet de loi « des petits pas qui vont à peu près tous dans le sens des mesures engagées précédemment par notre majorité ». L'orateur du groupe centriste de l'UDI s'est dit pour sa part « absolument pas fermé à un texte dont l'objectif premier est de libérer la croissance »...

Mobilisations syndicales dans l'unité

26 janvier : "Pacte de responsabilité, austérité, projet Macron, non à la régression !"

Derrière une banderole de tête proclamant « Pacte de responsabilité, austérité, projet Macron, non à la régression », des milliers de militants ont manifesté en milieu de journée, lundi 26 janvier, à Paris, à l'appel des unions régionales CGT, FO, FSU et Solidaires.

« Nous contestons le pacte de responsabilité voulu par le président Hollande. Après les réformes régressives de l'ANI du 11 janvier 2013 (recul sans précédent du droit du travail !) et la contre-réforme des retraites, le gouvernement maintient sa politique de cadeaux au patronat et de casse des conquêtes sociales sous prétexte de diminuer le "coût du travail" (...). Aujourd'hui, le projet de loi Macron porté par le gouvernement entend une nouvelle fois répondre aux exigences du Medef et participe complètement à la mise en œuvre du pacte de responsabilité voulu par l'Union européenne ! » Leur appel avait suscité d'autres initiatives, dans l'unité, en province, le même jour. Citons notamment :

— Conférence de presse commune et délégation à la préfecture des unions départementales CGT, FO et FSU en **Ille-et-Vilaine**. Dans le même département, les unions locales CGT et FO de **Saint-Malo** ont appelé les militants à se rassembler devant la sous-préfecture.

— Déclaration commune des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires d'**Indre-et-Loire** appelant à « s'opposer fortement au



Photo IO/AM
projet Macron et à participer au rassemblement devant le conseil de prud'hommes le 26 janvier ».

— Déclaration commune des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de l'**Oise**, appelant à rejoindre la manifestation parisienne.

— Déclaration commune des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de **Loire-Atlantique** réaffirmant « leur opposition au projet de loi Macron » et leur intention, « pour y faire échec », de « tout mettre en œuvre pour construire une riposte d'ampleur ».

— Communiqué commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires dans les **Landes**, reprenant les termes de l'appel parisien, et décidant « d'organiser une vaste

campagne d'information, auprès des salariés, sur ces contre-réformes afin de construire une forte mobilisation unitaire dans les mois à venir ».

— En **Haute-Savoie**, à **Annecy**, « pendant que les unions régionales CGT, FO, FSU et Solidaires de la région parisienne manifesteront à Paris ce 26 janvier, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires de Haute-Savoie appellent les salarié-es, les privé-es d'emploi et les retraité-es à s'opposer fortement au projet de loi Macron et à participer à un premier rassemblement devant la préfecture, à 14 heures. Retrait du projet de loi Macron ! » (extrait du communiqué commun des unions départementales).

29 janvier : des milliers d'agents EDF seront en manifestation nationale à Paris contre le projet de loi de transition énergétique

Un agent de Haute-Garonne nous écrit

Chez les salariés de l'unité de production hydraulique EDF Sud-Ouest, dont le siège est à Toulouse, la montée nationale à Paris du 29 janvier, à l'appel des fédérations CGT et FO de l'énergie, se prépare activement. Répartis sur les sept départements de la chaîne des Pyrénées et de la vallée du Tarn, les huit cents salariés qui assurent l'exploitation et la maintenance des deux cents usines EDF ont été scandalisés par le projet de privatisation de leur secteur. Ils le sont d'autant plus que depuis quelques jours est annoncé un nouveau projet de fusion de leur division avec EDF Energies renouvelables, filiale d'EDF au personnel non statutaire. C'est dire si l'émoi grandit, provoquant l'indignation des personnels. La montée à Paris du 29 janvier tombe donc à point nommé. Et pourtant, les vallées pyrénéennes, c'est

loin de Paris, les moyens de transport, pas toujours adaptés. Malgré cela, ce sont cent cinquante agents qui se sont inscrits.

Des affiches, des bracelets, des tracts par milliers, estampillés « je monte à Paris le 29 janvier », inondent les lieux de travail.

En coordination avec les autres unités et centres des entreprises du secteur énergétique (ErDF, GrDF, RTE, etc.), les syndicats CGT et FO locaux ont affrété quatre trains, qui partiront de Toulouse, Tarbes, Pau et Béziers, aux alentours de 6 heures du matin. Ces derniers jours, dans les usines et services, les délégués CGT et FO de la production hydraulique mettent les bouchées doubles pour convaincre les derniers indécis.

C'est une certitude, le 29 janvier, nous serons des milliers à Paris !

Un de ses collègues de Paris

Comment se préparent la grève et la manifestation du 29 janvier ?

Dans mon syndicat, nous avons lancé une contribution financière exceptionnelle, dix fois le montant demandé par la fédération, une contribution de solidarité pour permettre aux collègues de province de monter ! Un tract destiné aux usagers a été diffusé dans plusieurs gares parisiennes et dans un bon nombre de gares de banlieue (Nanterre, Rueil, Sartrouville, Cergy, Vitry...). A chaque fois, les militants FO et CGT étaient présents pour diffuser ensemble. Certaines unions locales CGT ou FO ont fait venir des militants pour aider les agents EDF.

Mais surtout, de nombreuses assemblées du personnel se sont tenues pour préparer cette grève. Elles ont été organisées dans l'unité avec les syndicats CGT et FO locaux. Dans mon syndicat, nous avons organisé sur chaque site une réunion d'information du personnel.

CONFÉRENCE 17 janvier 2015

pour l'unité, la résistance, pour la défense des intérêts ouvriers, pour la démocratie

Déclaration (extraits)

"Contrairement à ce que les initiateurs du pacte de responsabilité, au profit exclusif du patronat, voudraient nous faire croire, nous affirmons que la lutte des classes ne s'interrompt pas (...). Nous avons entendu

les camarades qui nous ont annoncé la manifestation appelée par les unions régionales CGT et CGT-FO de la région parisienne, avec SUD et la FSU, le 26 janvier, pour le retrait de la loi Macron, le jour de l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale.

Nous avons entendu les camarades de l'énergie qui nous ont indiqué l'appel de leurs fédérations CGT et CGT-FO à une montée nationale le 29 janvier contre la loi de transition énergétique.

Nous avons entendu les camarades cheminots qui nous ont informés de l'appel de leurs fédérations CGT, CGT-FO et SUD à une montée nationale, ce même 29 janvier, contre la réforme ferroviaire (...).

Pour barrer la route à l'entreprise de destruction sans précédent engagée par ce gouvernement, nous sommes parvenus à une même conclusion. L'heure est à la mobilisation, l'heure est à la construction du rapport de force : pour bloquer cette offensive, il faut bloquer le pays.

En conséquence, nous invitons tous les participants à cette conférence à organiser, dans leurs régions et dans leurs différentes branches professionnelles, des réunions de compte rendu permettant d'élargir encore la surface de cet échange et de saisir les occasions, qui ne peuvent manquer de se présenter, d'agir concrètement sur la situation dans le sens du rassemblement de la classe ouvrière dans son unité, face à ce gouvernement entièrement dévoué au capital. »

Cette conférence a réuni plus de 550 militants de toutes tendances.

ÉDITORIAL

Au lendemain du vote grec

Daniel Gluckstein
secrétaire national du POI

"Dehors le mémorandum et la troïka, dehors l'Union européenne, le FMI, la Banque centrale européenne ! » Répétée sans relâche dans les grèves et manifestations, cette exigence a nourri le résultat électoral de dimanche dernier à Athènes, suscitant la sympathie des travailleurs et des peuples de toute l'Europe.

Au lendemain de ce vote, les cercles dirigeants s'interrogent sur la manière de contenir et faire refluer la résistance du peuple grec. Au sommet du capital financier allemand, on se dit fermé à toute renégociation de la dette qui menacerait ses intérêts propres. Au sommet du capital financier américain, certains voient d'un bon œil la proposition d'une « conférence européenne de la dette » (1). Il vaut mieux, disent-ils, renégocier et étaler le remboursement de la dette... à condition que le nouveau gouvernement poursuive les contre-réformes.

Hollande, lui, s'est empressé de rappeler au nouveau gouvernement grec qu'il devrait « honorer les engagements » pris, autrement dit : payer la dette. A « gauche de la gauche », ceux qui prétendent s'approprier le résultat de Syriza recommandent, sous diverses formes, de baisser les taux, d'étaler les remboursements et de « réorienter la construction européenne » (2).

« Réorienter la construction européenne » ? Quelques jours plus tôt, la Banque centrale européenne avait lancé son programme de rachat des dettes publiques, à hauteur de 1 140 milliards d'euros, à raison de 60 milliards par mois (3). Tournant le dos aux dogmes qu'elle a elle-même assésés et imposés depuis plus de vingt ans, la BCE « réoriente » sa politique. De la restriction du crédit, on passe à l'abondance de liquidités (alimentée par de la monnaie de singe).

Mais c'est toujours le peuple qui paye. Il paiera quand cette inflation de monnaie fera chuter le pouvoir d'achat. Il paiera les conséquences de la spéculation nourrie par ces liquidités, quand l'éclatement de nouvelles bulles spéculatives provoquera un nouvel effondrement de l'économie. Et il devrait d'ores et déjà payer puisque ces 1 140 milliards sont conditionnés par la poursuite et l'aggravation de toutes les contre-réformes, à commencer, en France, par la loi Macron et le pacte de responsabilité.

L'Union européenne, la BCE, le FMI peuvent changer momentanément d'orientation : les intérêts sociaux qu'ils servent restent et resteront les mêmes. Respect strict des critères de Maastricht, ou emballage frénétique de la planche à billets : ce sont toujours les intérêts du capital financier qui dictent leur loi, toujours l'exigence de dégager plus de profit en prélevant sur la force de travail du prolétaire.

La réponse aux aspirations légitimes des travailleurs et des peuples se concentre en une exigence : dehors la troïka, le FMI, la BCE, démantèlement des institutions de l'Union européenne ! C'est la seule voie pour permettre aux peuples d'Europe de faire prévaloir leurs droits et leurs aspirations.

En combattant pour défaire les contre-réformes des gouvernements, les travailleurs des différents pays d'Europe, avec leurs organisations, ouvriront, par leur lutte de classe, la voie à la libre et fraternelle coopération des travailleurs et des peuples débarrassés des chaînes de l'exploitation.

(1) Proposition formulée par Alexis Tsipras lui-même.

(2) Tous s'expriment, jour après jour, dans les colonnes de *L'Humanité*...

(3) Soit l'équivalent, chaque mois, du salaire de vingt millions de fonctionnaires français — enseignants, postiers, infirmières... — en début de carrière !

Chronique POLITIQUE

Elections en Grèce et annonce du plan de la BCE...

La victoire éclatante de Syriza aux élections législatives grecques et la défaite sans appel des deux partis (Nouvelle Démocratie et Pasok) qui ont servilement mis en œuvre les mémorandums de la troïka (FMI, BCE, Union européenne) expriment toute la puissance du rejet de la politique criminelle dictée en Grèce par le capital financier et ses institutions internationales.

Les électeurs ont manifesté leur volonté — pour autant qu'ils aient pu l'exprimer véritablement dans le cadre du fonctionnement corrompu et népotique du système parlementaire grec — d'en finir avec le talon de fer qui les écrase.

En face, du côté des chefs d'Etat de l'Union européenne et des directeurs des banques centrales, on a bien compris le danger. Tous ceux qui s'étaient relayés ces dernières semaines pour terroriser le peuple grec afin de le dissuader d'oser faire le plus petit pas dans la voie de la rupture avec l'Union européenne se retrouvent brusquement — Merkel comprise — pour découvrir chez Tsipras des qualités d'ouverture qu'on ne lui connaissait pas.

UN PRÉTENDU "RENOUVEAU DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE"

Le journal *La République des Pyrénées* (24 janvier) va même jusqu'à s'enthousiasmer. « La chance de Tsipras, écrit-il, est d'arriver au pouvoir au moment où se joue le renouveau de la politique économique européenne. Le trio infernal Berlin-Bruxelles-Francfort sait qu'il faut lâcher du lest. L'annonce par la Banque centrale européenne qu'elle allait racheter la dette souveraine va dans ce sens. La Grèce pourrait ainsi devenir le phare du New Deal européen. »

A les entendre tous, Tsipras pourrait devenir — sous la pression qu'ils vont exercer sur lui dans les négociations qui s'ouvrent — le meilleur auxiliaire de Mario Draghi et du plan présenté, le 22 janvier, par la BCE pour tenter de sauver la zone euro de l'implosion... De qui se moque-t-on ?

Les Juncker, Draghi, Merkel, Hollande n'ont qu'une crainte, c'est qu'un « accident » (la secousse qui vient de se produire en Grèce) fasse capoter leur plan d'injection de 1 140 milliards d'euros dans l'économie et que les banques, paniquées et sous la pression des « marchés », investissent ces sommes colossales dans des dettes d'Etat et provoquent une « bulle » plus destructrice que toutes les précédentes.

Ils n'ont aucune marge. Ils vont tenter de jouer la montre dans

de prétendues négociations. Jusqu'où Tsipras pourra-t-il faire lanterner le peuple grec ? C'est la grande question.

En France, la « gauche », qui a beaucoup donné dans l'émotion dans la toute dernière période, s'est engouffrée sur le thème de la « réforme sociale de l'Union européenne » et parle, avec des trémolos dans la voix, de « souffle d'espoir », tentant de se convaincre qu'un « miracle » pourrait peut-être la sauver...

Après avoir souligné, à juste titre, que « pour Syriza et Alexis Tsipras, le plus difficile commençait aujourd'hui », le journal *L'Humanité*, fidèle à lui-même, accuse déjà les masses grecques de ne pas être à la hauteur de ses « dirigeants ».

« Alexis Tsipras, écrit-il, espère pouvoir compter sur la mobilisation du peuple grec pour imposer la renégociation de la dette et rompre avec les choix néolibéraux destructeurs. C'est sans doute là que réside le plus grand défi pour Syriza, jeune parti au fragile enracinement social et militant. »

LE PREMIER SOUTIEN À APPORTER AU PEUPLE GREC

Et si c'était l'inverse ? Et si c'était les « dirigeants » qui ne se montreraient pas à la hauteur de l'immense volonté exprimée par les masses ?

Et si le peuple grec, qui n'en peut plus, décidait de s'imposer dans des négociations que tout le monde voudrait faire traîner en longueur ?

Et si la classe ouvrière grecque décidait, à sa manière, de conduire jusqu'au bout le mouvement qui l'a vue se dresser dans les grèves générales qui lui ont été jusqu'à aujourd'hui confisquées par ses directions ?

Si elle décidait de s'imposer dans ces négociations et de faire en sorte qu'elle puisse espérer « compter » sur Tsipras et Syriza, et non l'inverse ?

Et si, comme nous le pensons, c'était cette voie — et non celle du replâtrage des politiques d'accompagnement « à gauche » d'une Union européenne « réformée » — qui était en train de s'ouvrir dans toute l'Europe... Alors, oui, le premier soutien que nous puissions apporter, ici, en France, au combat du peuple grec se concentre dans la bataille pour aider par tous les moyens à ce que puisse se déployer dans notre propre pays l'action de classe, dans l'unité, pour contraindre le gouvernement Hollande à retirer la loi Macron et le pacte de responsabilité et ouvrir une brèche dans la politique de l'Union européenne.

Marc GAUQUELIN ■

Il n'y aura pas d'accord sur le "dialogue social"

Un revers infligé au gouvernement, au Medef et à la CFTD

Yan Legoff

Jeudi 22 janvier, la nouvelle tombe : après quatre mois de négociations et de rebondissements, il n'y aura finalement pas d'accord entre syndicats et patronat sur la « réforme du dialogue social dans l'entreprise » (voir encadré). François Hollande n'avait pourtant pas hésité à peser directement, en appelant syndicats et patronat, trois jours plus tôt, « à être à la hauteur de ce qui s'est produit dans notre pays ». Il faisait bien sûr référence à la manifestation du 11 janvier, où certains dirigeants syndicaux avaient défilé aux côtés du président du Medef...

François Hollande avait lourdement insisté : « Un échec (des négociations) aurait des conséquences qui iraient bien au-delà de cette réforme. »

C'est donc un revers de taille pour tous ceux qui, gouvernement en tête, voulaient contraindre les syndicats à se fondre dans une « union sacrée » avec le patronat.

C'est un revers pour la CFTD, qui, avec la CGT et le Medef, s'est retrouvée seule : la CGC, après l'intervention directe de sa présidente, avait finalement décidé de ne pas signer le projet, à l'instar de la CGT et de FO.

C'est aussi le résultat de fractures profondes et récurrentes au sein du patronat. Dès le début, la CGPME (qui représente le patronat des petites et moyennes entreprises) avait fait état de son désac-

cord avec le Medef. Mais au sein même du Medef, « plusieurs fédérations professionnelles ont menacé de quitter l'organisation patronale si (sa délégation) signait l'accord », rapporte *Le Parisien* (23 janvier). Un représentant patronal raconte le dernier jour de négociation : « C'est une journée ubuesque. En arrivant le matin, plus personne n'était d'accord dans nos rangs. »

Pour le journal patronal *Les Echos*, c'est « un échec lourd de conséquences », « un retour à la dure réalité » : « Le chef de l'Etat comptait sur un accord pour (...) envoyer un signal positif à Bruxelles. La déconvenue pourrait laisser des traces. Elle confirme en tout cas l'essoufflement de la méthode érigée par François Hollande pour réformer le pays. Un essoufflement déjà illustré par le boycott, l'été dernier, par la CGT et FO, de la troisième conférence sociale, qui a conduit le président à annoncer cette semaine son rem-

placement par « plusieurs rendez-vous sur des thèmes précis ». »

Au-delà, poursuit le journal, c'est aussi « un échec qui fragilise les futures réformes » : « Car derrière cette négociation, c'est toute une série d'évolutions, défendues par le patronat et par une partie du gouvernement, qui se trouvent compromise. A commencer par la modernisation du marché du travail. »

Après cet échec, le ministre du Travail, François Rebsamen, a déclaré au *Journal du Dimanche* (25 janvier) que « le gouvernement fera une réforme et il faudra une loi pour la traduire ». Mais François Hollande avait affirmé le contraire le 19 janvier : « Ne comptons pas sur le

législateur (...), alors que les partenaires sociaux n'auraient pas réussi à conclure. » « Rédiger un texte (de loi) sans accord comporte des risques importants », juge le journal *Le Monde* (24 janvier), commentant ces propos d'un responsable patronal : « Si le gouvernement va dans un sens, il va se prendre tout le patronat dans la gueule. Et s'il va dans l'autre, ce sera les syndicats. » ■

Les grandes lignes du projet d'accord mis en échec

L'accord proposé par le Medef, conformément à une feuille de route livrée par le gouvernement l'été dernier, supprimait les délégués du personnel, le comité hygiène et sécurité (CHSCT) et le comité d'entreprise (CE) pour instituer une instance unique permettant à chaque patron de « pouvoir dresser son propre agenda social en fonction des priorités stratégiques de l'entreprise », selon l'expression des *Echos*, ce qui n'est pas sans rappeler les « comités sociaux d'entreprise » créés sous le régime de Vichy durant la guerre. Le projet d'accord proposait aussi d'instituer, pour les entreprises de moins de onze salariés, une « représentation extérieure » (sic !), sous la forme de commissions territoriales.

FONCTION PUBLIQUE

Au sujet du projet d'accord-cadre "qualité de vie au travail"

Une lettre de mission de la ministre de la Fonction publique évoquait, le 2 décembre dernier, « l'ampleur des réformes, l'accélération de leur rythme, associées aux fortes contraintes budgétaires ». C'est un fait : la réforme territoriale prévoit des restructurations, fusions, mutualisations de moyens d'une ampleur inédite. Les conséquences seront terribles pour les personnels : suppressions d'emploi, démantèlement du statut, mobilités forcées...

Toutes les fonctions publiques seront touchées : la fonction publique territoriale, bien-sûr, avec l'avènement des nouvelles collectivités, mais aussi l'Etat : fusion des directions régionales (DREAL, DIRECCTE, DRAAF, DRAC...) et des rectrats. Enfin, dans la fonction publique hospitalière, le projet de loi Touraine (qui devrait passer au Parlement au printemps) veut rendre obligatoire, pour tous les hôpitaux, l'adhésion à un groupement hospitalier de territoire (GHT), première étape vers la fusion d'établissements et la suppression massive de postes. Le ministère de la Santé évoque dans un premier temps, la suppression de 6 700 postes.

Il s'agit d'un véritable plan social dans l'ensemble de la fonction publique. Pour mener à bien une telle entreprise, le gou-

vernement cherche à associer les organisations syndicales.

La création d'une nouvelle formation spécialisée du Conseil commun de la fonction publique (dans laquelle siègent les fédérations de fonctionnaires représentatives) participe à cet objectif. Cette formation spécialisée, réunie les 6 et 19 novembre 2014, a pour objet d'organiser le dialogue social sur l'impact, en termes de ressources humaines, des réformes engagées par le gouvernement.

La réforme territoriale prévoit des restructurations, fusions, mutualisations de moyens d'une ampleur inédite. Les conséquences seront terribles pour les personnels.

Dans la même veine, un protocole d'accord-cadre est proposé à la signature des fédérations de fonctionnaires sur la « qualité de vie au travail ». Dans ce protocole d'accord, il n'est nullement ques-

tion de revenir sur les suppressions d'emploi, les restructurations et le gel du point d'indice, qui sont les causes réelles de la dégradation des conditions de travail dans les services publics. Mais le gouvernement propose aux syndicats d'œuvrer à ce que sa politique destructrice soit mieux supportée par les agents publics.

Ainsi, la mesure 3 de l'accord-cadre propose d'« anticiper les évolutions de l'organisation des services et (de) les accompagner.

L'amélioration de l'organisation collective du travail peut progresser en faisant des agents les acteurs des changements à opérer dans les services (sans préjudice du cas particulier des restructurations). Cette nouvelle culture repose sur la conduite de projets nécessitant, d'une part, des formations adaptées pour les cadres en charge du changement et, d'autre part, une connaissance fine des métiers et du fonctionnement des services. »

Actuellement, les fédérations de fonctionnaires consultent leurs instances pour déterminer leur position quant à la signature du protocole d'accord proposé par le gouvernement. Au cœur des discussions se trouve la question de savoir si les syndicats doivent mettre en avant les revendications en toute indépendance, ou accompagner les contre-réformes du gouvernement.

Correspondant ■

Chaque semaine, lisez
INFORMATIONS
OUVRIÈRES
TRIBUNE LIBRE
DE LA LUTTE
DES CLASSES

François Hollande et la ministre de l'Éducation nationale veulent utiliser l'école pour créer des conflits communautaires

Jacques Buisson

Le 21 janvier, François Hollande adressait ses vœux au « monde éducatif » et lançait l'acte II de la refondation de l'école. Dans quel contexte ?

Une gigantesque campagne politique et médiatique se développe depuis que dans quelques établissements, la minute de silence ordonnée par le gouvernement le lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo* a été « perturbée ». Tous les « incidents » sont montés en épingle, dramatisés. Dans un climat

d'hystérie soigneusement entretenu, un discours se développe qui s'inquiète de la montée du communautarisme, de la discrimination et du racisme à l'école... tout en désignant systématiquement des jeunes à partir de leur appartenance supposée à une communauté, à une religion. C'est dans cette situation que François Hollande choisit d'intervenir. Au centre : la République, la laïcité.

“Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas”

Convoquant Jules Ferry, il rappelle que la mission de l'école est d'abord d'instruire, de transmettre des connaissances.

Citant Jean Zay à propos de la laïcité, il rappelle ensuite : « Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas. » On ne peut, bien sûr, qu'approuver d'aussi élémentaires rappels. En toute logique, on serait donc en droit d'attendre qu'il soit mis fin à toutes les réformes qui désorganisent l'école, la mettent sous la coupe

des groupes de pression locaux et des intérêts privés. S'agit-il de donner à l'école les moyens de remplir sa mission d'instruction en créant partout les postes nécessaires, alors que le ministère de l'Éducation nationale reconnaît lui-même que les postes alloués à la rentrée prochaine suffiront à peine à répondre à la moitié de la hausse démographique ? S'agit-il de mettre fin à la réforme de l'école du « socle » qui liquide les connaissances disciplinaires et supprime quantité d'heures de cours ? S'agit-il d'abroger enfin la réforme des rythmes scolaires qui explose le cadre national et républicain de l'école en

une multitude de projets éducatifs territoriaux différents d'une collectivité locale à l'autre, et qui fait rentrer à l'école des associations en tous genres, y compris parfois de nature confessionnelle ? S'agit-il d'abroger la régionalisation de la formation professionnelle mise en œuvre par la loi de refondation de l'école (2013) qui organise la vente à la découpe de l'enseignement professionnel ? Alors que François Hollande n'a cessé d'affirmer sa volonté de restaurer l'autorité des enseignants, s'agit-il d'abroger les décrets qui mettent en cause leur statut ? Au contraire !

Onze mesures qui introduisent le désordre, la confusion et préparent les affrontements

François Hollande s'est d'abord félicité de toutes les réformes conduites en matière d'éducation depuis le début de son quinquennat. Pis, il annonce leur amplification. Le lendemain, Najat Vallaud-Belkacem annonçait la déclinaison en onze mesures des orientations définies la veille par Hollande.

Afin de mettre en œuvre l'éducation citoyenne et laïque, la mesure n° 5 annonce un partenariat entre l'école et les collectivités locales et le renforcement des projets territoriaux. L'expérience calamiteuse des rythmes scolaires ne suffit pas : il faut aller plus loin en poursuivant le découpage de l'école publique en une multitude d'écoles différentes d'un territoire à l'autre, en faisant entrer à l'école davantage d'intervenants extérieurs, d'associations diverses sous la tutelle des collectivités. C'est l'entrée en règle des groupes de pression de toutes sortes. Très exactement l'inverse de la laïcité.

LA GÉNÉRALISATION ET L'EXTENSION DES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

Les intervenants extérieurs pourront y compris être des patrons puisque, dans la même logique, la mesure n° 8 annonce la généralisation et l'extension des partenariats avec les entreprises. Alors que depuis des années, l'inclusion en classe ordinaire d'élèves qui devraient relever de structures spécialisées met les classes au bord de l'explosion, la ministre annonce... la généralisation de l'inclusion. Quant aux postes nécessaires, Valls résume : « En tête de mes priorités : l'école et la réduction des déficits publics... » Cette liste n'est hélas pas complète. Une chose en tout cas est sûre : toutes ces mesures introduisent le désordre, la confusion, voire préparent les affrontements. Ce n'est pas une vue de l'esprit, ce n'est pas de la surenchère.

Bien sûr, jamais on n'aura autant qu'aujourd'hui de la laïcité, de la République, de l'unité nationale plein les yeux et les oreilles. Le chef de l'Etat, le chef du gouvernement multiplient les discours, les interventions mettant au centre la République, ses valeurs « éternelles et sacrées » et son caractère indivisible, ce qui les garantit... et aussi ce qui les menace, les met en danger. Deux jours après le discours de François Hollande, Manuel Valls effectue un déplacement dans un lycée agricole de Seine-et-Marne. Aux lycéens réunis devant lui, il déclare : « Les jeunes Français doivent s'habituer à vivre durablement avec la menace d'attentats » ; « Votre génération, votre classe d'âge, doit s'habituer à vivre avec ce danger pendant un certain nombre d'années » ; « Moi, je ne veux rien cacher de cette menace, elle existe et les enseignants doivent le savoir ». Un discours de menace, d'embrigadement, de terreur. Un discours de guerre.

Un discours communautariste nauséabond se répand

Depuis des jours, un discours communautariste nauséabond se répand, ciblant particulièrement des populations systématiquement identifiées en fonction de leur appartenance supposée à la confession musulmane.

Le jour des annonces faites par Najat Vallaud-Belkacem, le journal *Le Monde* consacrait plusieurs articles à la situation dans l'école. Un reportage à la fois effrayant et consternant évoque une agression ayant eu lieu dans un lycée de Châteauroux, peu de temps après l'attentat contre *Charlie Hebdo*. S'interrogeant sur les causes de l'agression d'un élève de seconde, l'auteur de l'article écrit : « Des tensions existaient déjà dans cet établissement où les élèves de la "ZUP" sont surreprésentés dans la filière professionnelle, vue avec dédain par leurs homologues de générale, plus blancs et ruraux. Les trois agresseurs, dont deux sont musulmans, sont ainsi en "seconde pro maintenance", quand leur victime est, elle, en seconde générale. » Plus loin : « Dans ce lycée, difficile de trouver un élève qui a manifesté contre les attentats avec les élèves des établissements du centre-ville, à la réputation plus prestigieuse. » Est-il nécessaire de commenter ? Un scénario raciste est construit de toutes pièces pour mettre en scène un conflit présenté par l'auteur comme

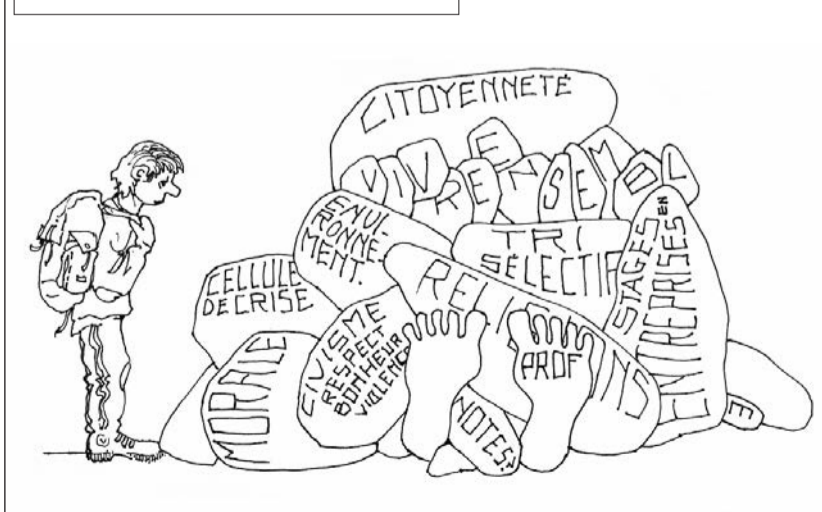
profondément ancré entre les jeunes blancs et les jeunes « musulmans » de la « ZUP ».

“VIVRE ENSEMBLE”...

Dans la même veine, savants experts et grands démocrates s'interrogent aujourd'hui sur les inégalités qui menacent le « vivre ensemble », dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles. Le Premier ministre a même parlé récemment d'apartheid. Jamais il n'est question à ce sujet des 6 millions d'inscrits à Pôle emploi, des 8 millions de travailleurs pauvres que compte ce pays.

Non, pour nos grands démocrates, les inégalités doivent être définies en termes communautaires et religieux. Dans la même édition du *Monde*, un « savant expert » en sciences de l'éducation analyse doctement la « fracture culturelle » dont souffre l'école selon lui. Il l'illustre par un exemple en imaginant un élève se disant : « Ma prof n'a pas la même religion que moi. » La réalité, c'est que l'école est aujourd'hui utilisée pour fabriquer des conflits communautaires, diviser les travailleurs, les amener à s'affronter entre eux.

Le dessin d'Albert



La ministre Najat Vallaud-Belkacem lors d'une conférence de presse à Matignon, le 22 janvier.

“Il n'y a pas d'un côté les musulmans, de l'autre, ceux qui ne le sont pas. Nos élèves et nous sommes tous victimes de la destruction de l'école”

Nous laisserons la conclusion à une jeune professeur des écoles, enseignant dans une école « ZEP » d'une ville ouvrière de la grande banlieue parisienne :

“Les jours qui ont suivi les attentats, l'ambiance à l'école était extrêmement difficile : on n'entendait plus parler que de l'islam, de la radicalisation des jeunes dans les quartiers. Les élèves étaient stressés, les parents se sentaient pris pour cibles, les collègues étaient très tendus, y compris entre eux. Un midi, en salle des maîtres, j'ai explosé : ça suffit, j'en ai assez de toutes ces divisions qui sont inventées de toutes pièces, j'en ai assez de toutes ces étiquettes religieuses qui n'ont rien à faire à l'école. Les problèmes, on les connaît. Regardez cette école : un

grand nombre de nos élèves est en très grande difficulté, on inclut dans les classes ordinaires des élèves non francophones, des élèves en grande difficulté psychologique pour lesquels les structures spécialisées n'existent plus. Et à la rentrée prochaine, on nous ferme une classe d'initiation pour non francophones (CLIN). Depuis l'an dernier, nous subissons les rythmes scolaires qui désorganisent tout. Il n'y a pas d'un côté les musulmans, de l'autre, ceux qui ne le sont pas. Il y a nos élèves, et il y a nous, et nous sommes tous victimes de la destruction de l'école. Les travailleurs ont des revendications. Et les revendications, on les connaît. La discussion s'est engagée sur les revendications, la classe que nous voulons garder et nous organisons la délégation à l'inspection d'académie. »

ENSEIGNEMENT (suite)

Fanny Capel,
enseignante
à Saint-Denis,
l'une des responsables
de "Sauver les lettres"

*"L'unique,
l'immense tâche
de l'école,
reste l'instruction
de futurs
citoyens"*

(Extraits d'un article paru
dans *Marianne*, 22 janvier 2015)

"Nous voilà au terme de la révolution pédagogique initiée par Claude Allègre. Mais non, notre ministre, "même là où il n'y a pas eu d'incidents", ne veut pas entendre les "questionnements des élèves", elle les trouve "insupportables". Comme s'ils étaient programmés pour devenir des "terroristes" à partir du moment où ils ont affirmé : "Je ne suis pas Charlie" (...). Non, pas de discussion, notre ministre entend remettre dans les rails ces jeunes déviants, quitte à recadrer les parents eux-mêmes par le "dialogue éducatif" ! Nous voilà pris au piège de la "coéducation" présentée naguère comme une panacée. Mais les parents ne sont pas forcément ce qu'on attend d'eux (...). Najat Vallaud-Belkacem conclut en martelant que l'école a pour mission de "transmettre des valeurs". Nous voilà donc au terme de la révolution pédagogique initiée il y a quinze ans par un autre ministre socialiste, Claude Allègre. Après avoir frappé d'indignité la notion de "transmission" en ce qui concerne les savoirs — car, comme un inspecteur l'avait décrété avec dédain, "le savoir n'est pas le sida, il ne se transmet pas" —, l'institution réhabilite la transmission, en la restreignant au domaine des "valeurs". Autrement dit, de la défunte école de Jules Ferry, nous allons garder le pire (la morale obligatoire), après avoir bazaré le meilleur (l'instruction). Caricaturant nos anciens "hussards noirs de la République", la ministre ne se contente pas de taper à la baguette sur les doigts des élèves récalcitrants : elle les traîne au poste de police (...). L'unique, l'immense tâche de l'école, reste donc l'instruction de futurs citoyens, qui seule les rend capables d'apprendre et de raisonner une fois sortis de l'école. Car s'il est bien un virus qui se transmet, via en particulier les nouvelles technologies prétendues d'"information", c'est l'obscurantisme. »

SNCM

Manifestation syndicale à Marseille, le 24 janvier

Un marin de la SNCM : "Nous sommes toujours là, et il faudra compter avec nous"



Les marins de la SNCM manifestent à Marseille, le 24 janvier.

L'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône appelait à manifester, samedi 24 janvier, contre l'austérité et la loi Macron. L'union régionale PACA CGT appelait également à la mobilisation pour la défense de la compagnie maritime SNCM. Le défilé a réuni plusieurs milliers de participants : des marins, mais également de nombreux salariés, déterminés à agir pour leurs revendications, venus des Moulins Maurel, de La Marseillaise, de Saint-Louis Sucre, de la centrale de Gardanne et de plusieurs unions locales... Et ce, au moment même où se déroule une grève massive, suivie à 100 % par les éboueurs de Marseille Provence Métropole, avec leur syndicat FO. « Nous sommes toujours là, et il faudra encore compter avec nous », lance un marin, résumant un état d'esprit général.

Correspondant

"L union départementale CGT du Var avait affrété un bus de Toulon, embarquant également une délégation des syndicats CGT et FO de l'Équipement défilant derrière une banderole commune pour la défense de la SNCM. Dans ce département, les unions départementales FO et CGT ont contresigné une déclaration commune, en direction du préfet du Var, exigeant le maintien de la SNCM, incluant les lignes au départ de Toulon, là où aujourd'hui ne subsiste que la compagnie low cost Corsica Ferries. L'union locale CGT d'Antibes (Alpes-Maritimes) avait également affrété un bus et a défilé aux côtés des marins, avec banderole et mégaphone, dont plusieurs mots d'ordre ont été repris par les manifestants : « Pour la SNCM, unité public-privé. Pour le service public, unité public-privé. Low cost, dumping social, non, non, non. Pavillon, conquêtes sociales, oui, oui, oui. Maintien, maintien de la SNCM, des emplois, du pavillon ! » Relevant que les prix de la compagnie low cost Corsica Ferries sont maintenant plus élevés que ceux de la SNCM, ces militants sont venus pour,

selon un participant, « construire le rapport de force interprofessionnel nécessaire pour assurer le maintien de la SNCM, de ses emplois et du pavillon français de premier registre, contre la volonté de démantèlement de la compagnie maritime par les patrons, l'Etat et l'Union européenne ». Un syndicaliste ajoute : « Nous n'avons pas d'autre choix que de préparer la grève interprofessionnelle dans l'unité public-privé et dans l'unité des organisations ; c'est pour cela que nous sommes venus. Il y avait un appel régional aujourd'hui, mais je constate que beaucoup sont absents, y compris des dirigeants. Pourtant, la situation et la physionomie de la manifestation d'aujourd'hui démontrent qu'une force immense est disponible pour agir ensemble pour bloquer ce gouvernement et défendre nos revendications. Beaucoup de militants commencent à comprendre que si nous voulons vraiment réussir, il nous faut travailler ensemble dans cette voie. »

Communiqué des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires du Var

« Les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU et Solidaires du Var ont décidé d'agir ensemble contre la liquidation de la SNCM. L'Etat n'a pas respecté les engagements pris l'année dernière pour la sauvegarde de la compagnie. Pire, l'Etat, qui reste le principal actionnaire de la SNCM par le biais de Transdev et de la Caisse des dépôts et consignations, a participé à une mise en redressement judiciaire savamment construite (...).

L'objectif poursuivi est clair : vendre à la découpe les navires de la compagnie et attribuer la délégation de service public à d'autres compagnies qui seront des compagnies low cost.

En agissant ainsi, le gouvernement français se plie aux injonctions de l'Union européenne. Il s'agit de liquider la SNCM, les emplois, le service public de continuité territoriale et le pavillon français de premier registre. Il s'agit également de céder aux compagnies low cost les lignes assurées par la SNCM.

L'intersyndicale SNCM a déposé des résolutions dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire. Les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU et Solidaires du Var apportent leur soutien aux résolutions des syndicats de la SNCM.

Nous considérons qu'il faut une riposte la plus unitaire et la plus large possible pour faire échec à la volonté du gouvernement de démanteler la SNCM. Nous irons interpeller le préfet du Var, ce 21 janvier, sur cette question (...).

D'autres mobilisations unitaires contre les privatisations et externalisations sont en cours à la SNCF ou dans l'énergie.

Derrière le démantèlement SNCM, c'est bien la question du droit du travail et de la mise en concurrence sauvage des salariés, sous la houlette de l'Union européenne, ce que nous ne cessons de dénoncer au quotidien. »

Toulon, le 20 janvier 2015



Dans la manifestation, aux côtés des marins de la SNCM.

Marseille : grève des éboueurs pour la satisfaction de leurs revendications

« Taux de grévistes : 100 %. Avancement des négociations : 0 %. Des conteneurs qui débordent dans toute la ville, des déchets qui s'amoncellent sur les trottoirs au rythme de 700 tonnes par jour... »

Voilà où l'on en était, hier soir, de cette nouvelle grève illimitée de la collecte, à laquelle se joindront lundi (26 janvier) les agents de maîtrise. C'est en ces termes que *La Provence* (24 janvier) rapporte la grève de la collecte des ordures ménagères à Marseille.

Jeudi 22 janvier au matin, moment où devait débiter la grève, dans une ultime tentative de désamorçage, Guy Teissier, président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) en a appelé à la « responsabilité du syndicat Force ouvrière pour mettre fin à cette grève ». Certains maires d'arrondissement n'ont pas été en reste : « Le contexte national fait qu'on se doit d'être responsable. D'autant qu'on ne sait pas ce qui peut être caché dans un amoncellement de poubelles. »

"IL MANQUE 25 POSTES POUR LES COLLECTES"

Officiellement « au point mort », les négociations portent sur deux revendications principales. Les effectifs d'abord : « Il manque 25 postes pour les collectes. Au moindre arrêt maladie, les agents sont obligés d'accomplir une troisième tournée pour le travail des absents », résume le syndicat. Sont dénoncées également les sanctions dont sont victimes les agents. En juillet dernier, MPM avait adopté un nouveau contrat local de propreté,

qui réorganisait notamment le ramassage des ordures après l'annulation du système « parti-fini » qui permettait aux agents de terminer leur service une fois leur travail accompli.

LE MOUVEMENT EST APPELÉ "À SE DURCIR ET À S'INSCRIRE DANS LA DURÉE", ANNONCE LE SYNDICAT

Dimanche 25 janvier, les grévistes ont bloqué les centres de transfert de tri. Le mouvement est appelé « à se durcir et à s'inscrire dans la durée »,

annonce le syndicat. « Il faut qu'on s'organise en s'attribuant dès ce soir des tours de garde », expliquaient les grévistes joints par téléphone (*La Provence*, 26 janvier).

L'union départementale des syndicats Force ouvrière des Bouches-du-Rhône, dans un communiqué, apporte son soutien « à l'action et aux légitimes revendications des éboueurs », et affirme que « la grève est la dernière action possible lorsque l'employeur refuse l'ouverture d'un véritable dialogue. »

Correspondants ■

HÔPITAUX > FUSION DES SAMU DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET DES HAUTES-ALPES

Mobilisation des agents et des médecins, avec leurs syndicats, contre un projet de fusion des SAMU

Depuis plusieurs mois, des conflits secouent l'hôpital de Digne. Cela a commencé avec la grève des urgentistes contre un projet de fusion des SAMU des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, avec transfert d'activité à Gap. Il y a eu un rassemblement à l'agence régionale de santé de Marseille et un autre récemment, appelé par le syndicat national Force ouvrière des médecins hospitaliers, les syndicats santé des Alpes-de-Haute-Provence FO et CGT, ainsi que par l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), à l'hôpital de Sisteron, où se déroulait une réunion de mise en place du projet. Nous avons rencontré une responsable syndicale Force ouvrière, qui nous a expliqué la situation actuelle...

« La mise en œuvre du projet de fusion du centre 15 continue. De plus, un nouveau contrat de retour à l'équilibre financier pour l'hôpital vient d'être présenté aux organisations syndicales. Il prévoit que les agents perdront au minimum trois RTT et que les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) et les agents du standard, pour trente-six minutes de travail par jour, perdront l'ensemble de leurs dix-huit RTT. La même chose est prévue à court terme pour tous les

agents en repos variables ne participant pas à des transmissions. D'autre part, on nous annonce le passage en douze heures pour plusieurs services, la suppression d'une équipe au bloc, la fin des gardes médicales en psychiatrie, la réduction immédiate, sans négociation, de l'effectif de la blanchisserie, la modification du temps de travail en pédopsychiatrie, etc. Le tout devant permettre, selon l'administration, l'économie de quarante postes. Mais nous ne sommes pas dupes, ce sera plus, car il ne s'agit que d'un début !

Lundi 19 janvier s'est tenue une nouvelle assemblée générale des personnels, appelée par toutes les organisations syndicales de salariés de l'hôpital. Trois cents agents étaient présents, ainsi que de nombreux médecins.

Sur la base des revendications syndicales, les trois organisations syndicales considèrent que l'ouverture de négociations ne peut se faire que par l'annulation préalable du contrat de retour à l'équilibre financier. Elles décident de se constituer en comité d'unité d'action syndicale et prendront toutes les initiatives, y compris de s'adresser à Mme la ministre : — contre le démantèlement de l'hôpital ; — pour le maintien du SAMU des Alpes-de-Haute-Provence ;

«Trois cents agents étaient présents à l'assemblée générale, ainsi que des médecins»



Photo DR

— pour l'annulation de la dette et le rebasage financier de l'hôpital ; — pour le maintien de tous les emplois et la garantie que soient préservés le protocole trente-cinq heures et la totalité des RTT. »

Le chef de l'Etat vient de demander aux syndicats d'être « à la hauteur de ce qui s'est produit dans notre pays ». Ce à quoi un secrétaire confédéral de FO a répondu : « Je ne vois pas bien en quoi ces événements tragiques vont impacter le dialogue social. A moins que les patrons ne deviennent subitement tous gentils, mais j'en doute... » Qu'en penses-tu ?

« Si je comprends bien, il faudrait que nous acceptions cette nouvelle attaque, aggravée par la mise en œuvre du pacte de responsabilité, et

qui vise à détruire notre hôpital public sous la forme d'un nouveau contrat de retour à l'équilibre financier.

C'est précisément ce qui vient de dresser, dans notre établissement, la résistance des personnels et des médecins, dont la participation à l'assemblée générale est sans précédent ; et la mobilisation des personnels a réalisé l'unité syndicale sur les revendications.

Le retrait du pacte de responsabilité, c'est primordial, et notre confédération, dont le congrès se tient début février, discutera de la perspective d'une grève interprofessionnelle. C'est dans l'immédiat la voie à suivre. C'est attendu par une majorité de salariés, et pas seulement dans le secteur hospitalier. »

Correspondant IO ■

en bref...

Les routiers poursuivent leur grève

La grève des routiers, lancée le 18 janvier dernier pour arracher au patronat une revalorisation salariale de 5 % pour tous les salariés, devrait, selon toute vraisemblance, continuer cette semaine.

Les organisations syndicales (CGT, FO, CFTC et CFE-CGC) ont décidé de changer de stratégie et souhaitent désormais adopter celle dite des « frappes chirurgicales ».

« Nous allons bloquer des sites bien définis, détaille Jérôme Vérité, le secrétaire général de la CGT Transport, le syndicat à l'origine du mouvement. Et, en premier lieu, les entreprises et les plates-formes logistiques qui empêchent clairement les négociations d'aboutir. » Seraient ainsi visés plusieurs groupes rattachés à l'Union des fédérations de transport (UFT) ou la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). A commencer par le Groupe Charles André (GCA), une entreprise de 6 000 salariés, dont Jean-Christophe Pic, le président de la FNTR, occupe les fonctions de secrétaire général.

Les premières actions devaient commencer dimanche 25 janvier, à 22 heures, avec une seconde vague prévue lundi 26, dès 5 heures.

ISÈRE

Défense des bureaux de poste, lutte contre les licenciements...

Le point de vue du maire de Charavines et d'un syndicaliste



Bruno Guillaud-Bataille.

Depuis des semaines, vous tentez d'empêcher, avec d'autres élus, la fermeture au public des bureaux de poste plusieurs heures par semaine, dont celui de Charavines... Où en êtes-vous ?

Bruno Guillaud-Bataille, maire de Charavines : Nous avons eu une rencontre avec la direction de La Poste, en présence du président de l'Association des maires de l'Isère. La discussion a été difficile. La Poste se retranche derrière ses obligations. « Nous sommes une entreprise, et pour continuer à exister, il est indispensable de disposer de bureaux rentables. La fréquentation est trop faible, etc. » C'est le discours...

Il y a une limite à notre combat s'il ne reste que local. J'en suis bien conscient. C'est pourquoi nous travaillons le plus possible dans le cadre du collectif départemental. Mais c'est

difficile. De plus, on cherche à opposer les intérêts des communes et des postiers en nous disant que les postiers ne souhaitent pas travailler le samedi.

Thierry Brion, syndicaliste : Je suis responsable syndical à La Poste... En l'état actuel des effectifs, c'est vrai que travailler le samedi pose problème... Car le vrai problème auquel les postiers sont confrontés, c'est la politique de réduction des effectifs. La dernière directive postale européenne (2002) remet en cause le monopole national : les gouvernements, en réalité, privatisent La Poste, sous prétexte de ne pas fausser la concurrence...

Bruno Guillaud-Bataille : Il semble que nous ayons réussi, pour la commune de Charavines, à éviter la fermeture du samedi matin. C'est une victoire partielle seulement, car le statut et les obligations de l'entreprise La Poste portent toujours le risque d'un retour de la menace. Il faut sensibiliser et mobiliser la population.

C'est comme pour la préservation des emplois à ArjoWiggins (usine de fabrication de papiers spéciaux, employant 185 salariés, dont la maison-mère, Sequana, souhaite se débarrasser. L'Etat en est actionnaire à hauteur de 20 %, par l'intermédiaire de la Banque publique d'investissement — NDRL). Dès le début, j'ai

pensé que s'orienter vers un repreneur, c'était laisser la main aux dirigeants d'ArjoWiggins et de Sequana. Une autre ligne de défense aurait été de contester frontalement la légitimité de la décision du groupe. Mais je comprends les salariés, les syndicats : ce n'est pas facile.

J'ai fait des recherches sur Internet, et j'ai eu des surprises : les résultats opérationnels de Sequana sont positifs ! Ils ne passent dans le rouge qu'après intégration du résultat financier.

Le prétendu déficit motivant la fermeture de l'usine est totalement virtuel. Il correspond à des mécanismes comptables de dépréciation d'actifs liés aux fusions d'entreprises. Les actifs en question s'appellent le Goodwill. Jusqu'aux années 2000, ces actifs faisaient l'objet d'un amortissement lissé sur une longue période (vingt ans par exemple). Depuis 2001, cet amortissement est remplacé par une sorte de test, une évaluation annuelle qui s'apparente un peu à celles faites par les agences de notation pour les Etats.

J'ai cherché à savoir qui avait prescrit ce changement de norme comptable : il s'agit de l'IASB, International Accounting Standards Board, un organisme bien évidemment inconnu de nos concitoyens. Et pour cause : il s'agit d'un organisme de droit privé américain qui ne rend des comptes qu'aux seules fondations qui le financent. Tout est dit ! ■

Victoire totale des salariés des Relais toilettes des gares !



Photo DR

Gare du Nord, les employées des Relais toilettes manifestent leur fierté et leur satisfaction de l'action menée dans l'unité intersyndicale FO-CGT.

Avec les salariés des quatre autres gares franciliennes (Paris-Saint-Lazare, Paris-Bercy, Paris-Austerlitz, Marne-la-Vallée), elles ont gagné sur l'ensemble de leurs revendications.

Balayant les arguties de la nouvelle société prestataire de services 2theloo, qui prétendait ne pas relever de la convention collective du nettoyage, elles ont contraint la SNCF, donneur d'ordre, et 2theloo au respect de toutes les dispositions réglementaires de cette convention.

Après neuf jours de grève avec occupation des locaux, par leur détermination et leur unité, elles ont obtenu la garantie de reprise de tous les salariés, avec poursuite de leur contrat de travail dans les mêmes conditions d'ancienneté et de salaire, ainsi que le paiement intégral des jours de grève.

Cette grève victorieuse, qui a imposé le respect des droits des salariés, prend tout son sens au moment où, face au projet de loi Macron mis en discussion à l'Assemblée nationale, par lequel le gouvernement entend déreglementer, remettre en cause le droit du travail et affaiblir la justice prud'homale, les unions régionales CGT, FO, FSU, Solidaires d'Ile-de-France appelaient à une manifestation unitaire le 26 janvier 2015.

Correspondante POI, Paris, X^e arrondissement ■



Echos de l'activité des comités du POI et des initiatives pour la préparation

Assemblée ouverte du POI à Poitiers (Vienne)

Quel combat mener ensemble pour aider la classe ouvrière et la jeunesse ?

Le 21 janvier, à Poitiers, le POI organisait sa quatrième assemblée ouverte en dix mois. Dix militants syndicalistes, jeunes travailleurs et étudiantes étaient là, avec vingt-deux adhérents, pour « connaître les positions du POI » et débattre de quel combat mener ensemble pour aider la classe ouvrière et la jeunesse de ce pays à imposer la rupture avec la politique anti-ouvrière et antidémocratique du gouvernement Hollande-Valls et de l'Union européenne.

Invité à ouvrir la discussion, Daniel Gluckstein a brossé un tableau de la situation en France au lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et de la manipulation orchestrée sur le thème de « l'union nationale contre le terrorisme », par laquelle le gouvernement entend profiter de l'émotion provoquée dans la population pour tenter de faire passer ses plans qui dressent contre eux une résistance indéniabie, tant chez les travailleurs que dans leurs organisations syndicales et parmi des milliers d'élus locaux.

Soulignant que « cette union sacrée est en train de se fissurer » (1), l'orateur constate aussi « la pression dislocatrice que l'on tente d'exercer dans le sens d'une dérive communautaire », laquelle vise à préparer des affrontements sur un autre terrain que celui de la lutte des classes...

« Préserver la démocratie et les acquis sociaux, donc l'indépendance des organisations, pour ouvrir une issue à la crise », tel est donc l'enjeu. Mais comment la classe ouvrière peut-elle intervenir dans cette situation ? Et d'où viendra l'issue ? En quoi le Parti ouvrier indépendant préparant son Ve Congrès « ouvert » peut-il y contribuer ? Quelques extraits des échanges.

● **Un syndicaliste postier s'interroge :** « Comment sortir de l'austérité sans annuler la dette, notamment en Grèce où sévit une misère affolante ? Le parti Syriza est donné vainqueur aux élections du 25 janvier, mais que va-t-il faire ? N'a-t-il pas mis beaucoup d'eau dans son vin ? »

« A en juger par les interventions prononcées lors du meeting de soutien à Syriza organisé à Paris par le PCF, le PG, EELV, le NPA, qui se situent toutes sur le terrain de la renégociation, et donc du remboursement (même partiel) de la dette, on peut s'interroger. C'est le mot d'ordre d'annulation des mémorandums de la troïka qui a valu sa popularité à Syriza. Si ce parti, qui déclare par ailleurs ne pas vouloir sortir de l'euro, faisait un pas pour imposer l'annulation des mémorandums, il aurait légitimement le soutien des travailleurs et de leurs organisations sur tout le continent. Nous verrons ce qu'il en est... »



Photo correspondant

● « Face à la municipalité PS-PCF de Poitiers qui relaye la politique d'austérité du gouvernement », un camarade de la fonction publique territoriale se félicite : « Mon syndicat CGT est resté campé sur le terrain des revendications et cela lui a plutôt bien réussi, puisqu'il a remporté haut la main les dernières élections professionnelles. ». « Les deux principaux responsables de ton syndicat m'ont dit avoir adressé une lettre virulente aux élus communistes, lui répond un autre. Comment pourraient-ils comprendre en effet que les mêmes qui appellent à manifester le 15 novembre contre l'austérité soient les mêmes qui votent les mesures d'austérité dans leur conseil municipal ? » Ne devrait-on pas proposer à ces militants de poser publiquement ce problème sous la forme d'une discussion entre militants de toutes tendances et d'une tribune dans *Informations ouvrières* ?

● **Un syndicaliste enseignant revient sur ce qui s'est passé au rectorat quelques jours plus tôt :** « Quand on constate qu'en fin de séance, tous les représentants syndicaux (sauf un) votent contre le budget présenté par le recteur, alors qu'au départ, la plupart s'en félicitaient presque, je me dis que quelque

chose se prépare... » « C'est quoi, la responsabilité des adhérents du POI qui exercent des responsabilités dans leurs organisations syndicales ? Tout faire pour, dans le respect des prérogatives des organisations, favoriser les prises de position communes sur les revendications, comme un point d'appui pour préparer l'action unie... »

● **A une étudiante qui demande avec insistance :** « Mais qu'est-ce que propose le POI ? », l'orateur répond : « Bloquer le pays pour bloquer le gouvernement. » L'étudiante, insistant encore : « Mais comment ? », il précise : « La solution surgira-t-elle du processus électoral ? Non. D'où viendra-t-elle alors ? Une seule force en est capable, c'est la classe ouvrière, unie avec ses organisations indépendantes. Cela pose le problème de la grève, de la grève générale. Certes, il y a des obstacles... Une journée nationale de grève interprofessionnelle dans l'unité CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, pour le retrait du projet de loi Macron, pour l'abrogation du pacte de responsabilité, est-ce que cela aiderait dans la situation ? Certainement. Est-ce que cela serait suffisant ? Sans doute non. Mais ce serait incontestablement un pas dans la bonne direction. C'est de la mobilisation de

millions et de millions qui viendra l'issue. C'est précisément pour cela que le POI ouvre son congrès aux militants de toutes tendances qui veulent agir sur cette orientation, qu'ils soient d'accord ou pas avec les positions de notre parti. »

Au final, deux syndicalistes CGT prennent leur carte, lui travaille dans le secteur de la construction, et elle, à La Poste. La discussion va se poursuivre avec un jeune postier CGT, un travailleur précaire et une syndicaliste FO, professeur des écoles. Les quatre étudiantes, présentes avec deux jeunes travailleurs, se disent « emballées », mais déclarent « avoir énormément besoin de formation politique ». Décision est donc prise d'organiser une première réunion pour dresser la liste des thèmes à traiter et préciser la « nature des relations ».

(1) Ce qu'attestent la grève des chauffeurs routiers, l'appel des unions régionales Ile-de-France CGT et FO, FSU et Solidaires, à manifester le 26 janvier pour le retrait du projet de loi Macron, l'appel des fédérations CGT et FO Mines-Energie à manifester le 29 janvier pour dire non à la loi de transition énergétique, l'appel des fédérations de cheminots CGT, SUD et FO à manifester le même jour contre la réforme ferroviaire...

Lettre ouverte du comité de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) aux élus

« 14 % de moins sur les budgets des services communaux : il faut bloquer cette politique ! »

Dans une lettre ouverte aux élus du groupe « Rouge et Verte, la Gauche ensemble », le comité de Noisy-le-Sec du POI écrit :

Dans votre tribune dans le numéro de décembre du *Noiséen*, vous indiquez : « En avril dernier, le gouvernement Hollande-Valls annonçait un plan d'économie de 50 milliards d'euros à réaliser sur la période 2015-2017. Dans ce plan, les collectivités subiront une réduction de 11 milliards de leurs dotations. Cette baisse s'élevait déjà à 1,5 milliard d'euros en 2014 et sera de 3,7 milliards d'euros en 2015. Les prévisions pour Noisy sont comprises entre 2 et 3 millions de baisse de dotations. »

Dans le même numéro, le maire affirme : « Malgré cette situation catastrophique, je continuerai à faire le maximum pour ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Nous allons poursuivre notre travail de maîtrise des coûts de fonctionnement, travailler à trouver de nouvelles recettes, même si cela va être compliqué. »

Maîtrise des coûts de fonctionnement ? Vous indiquez ce que cette formule recouvre : « La municipalité de droite a demandé à chaque service de baisser son budget de 14 % pour l'année 2015. [...] Une telle baisse équivaldrait à environ 100 agents en moins. Les agents devront travailler avec moins de moyens, ce qui aura un impact considérable

sur les services publics rendus à la population. Les associations subiront également une baisse inexorable de leur subvention. »

Vous avez raison, c'est une véritable destruction des services publics communaux ! (...) Nous sommes d'accord : ce n'est pas aux Noiséens de payer la diminution de 2 ou 3 millions d'euros des subventions de l'Etat à la commune !

Cette baisse s'inscrit dans le cadre des 50 milliards d'euros de diminution des dépenses publiques décidés par le gouvernement dans le cadre du pacte de responsabilité, dans le seul but d'augmenter les profits du patronat et de réduire, sur ordre de l'Union européenne, la dette publique.

Vous écrivez que « toutes ces mesures sont prises sans concertation, malgré les conséquences énormes sur notre quotidien ».

Pour notre part, nous ne pensons pas que, si elles avaient été prises en concertation, ces mesures auraient été plus acceptables. Mais nous nous prononçons pour l'unité la plus large pour contraindre le maire à abandonner ses mesures et, s'il le faut, pour aller chercher les subventions manquantes au gouvernement ; et nous sommes pour l'unité pour bloquer ce gouvernement et sa politique. (...) La lettre met en avant en particulier « la nécessité de voter contre le budget au conseil municipal ».

POI Année du Ve Congrès ouvert du POI

Tracts de comités locaux

Les comités du POI informent la population des "déclinaisons" et des conséquences du pacte de responsabilité. Ces documents, se concluant par des propositions pour aider à l'action unie contre le pacte de responsabilité, appellent à participer aux assemblées ouvertes du POI.

Les adhérents POI d'Aéroports de Paris (ADP)

Le magazine patronal *Gestion sociale* (26 décembre 2014) rapporte, dans une brève, les propos tenus par le P-DG d'Aéroports de Paris qui « promet une longue période de rigueur à ses quelque 6 500 salariés ». Afin d'obtenir une juste rémunération des capitaux employés, il envisage, d'ici à 2020, « une stricte limitation des augmentations générales de salaire et le non-remplacement d'un départ sur deux ».

Dans ses vœux adressés aux agents d'ADP, il souhaite « que l'année 2015 soit une année de dialogue social riche et nourri sur les grands sujets de l'organisation de l'entreprise, le temps de travail, et tout ce qui peut permettre d'adapter Aéroports de Paris à la compétition internationale (...) ».

En d'autres mots, après avoir imposé un plan de départs volontaires ayant pour but de supprimer plus de 350 emplois, il annonce qu'il va poursuivre dans la liquidation des emplois statutaires. A cela, il ajoute que les salaires ne seront pas augmentés.

A l'instar du gouvernement réactionnaire Hollande-Valls, qui souhaite enchaîner les confédérations syndicales à la mise en œuvre du pacte de responsabilité, le P-DG souhaite enchaîner les organisations syndicales d'ADP à ses plans de remise en cause des emplois, de gel des salaires, deremise en cause du temps de travail...

N'est-ce pas ce qu'il veut dire en appelant à un dialogue social « riche et nourri » ? C'est le sens du soutien que le Parti ouvrier indépendant apporte à la conférence du 17 janvier à Paris pour l'unité et la résistance, et de son congrès ouvert à tous.

Le comité de Chambéry (Savoie) du POI

Le pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Valls-Macron et du Medef, ce sont 50 milliards d'euros de détournement du budget des services publics, dont 10 milliards sur l'assurance maladie et 3,5 milliards sur les hôpitaux, au profit des spéculateurs, à qui l'on offre sur un plateau 41 milliards d'euros.

Les conséquences de ces mesures, s'ajoutant à celles de la loi Bachelot, sont et seront dramatiques pour notre santé ; c'est tout le service d'assurance maladie et hospitalier public qui est mis à mal !

Les conséquences pour les services hospitaliers en Savoie :

● A l'hôpital de Chambéry, en avril 2014, perte de l'agrément du don de sang de cordon ombilical (prélèvement de cellules souches vitales dans le cas de greffe de moelle osseuse).

● A l'hôpital d'Aix-les-Bains : après la fermeture du service de chirurgie en 2001, de la maternité en 2010, de la crénothérapie (cure en hospitalisation) en 2012... c'est la fusion de l'hôpital d'Aix-les-Bains avec celui de Chambéry, dans le respect de la loi Marisol Touraine ; le regroupement des services permettra de faire des économies sur le personnel au détriment des malades !

● En Tarentaise : après la fermeture de la maternité de Moûtiers, en 2001, ce sera la fermeture du service de chirurgie après la saison de sports d'hiver en 2015... dans le cadre d'un groupement hospitalier de territoire (GHT), stratégie unique de santé mise en place sous l'autorité de l'agence régionale de santé (ARS), qui définit une organisation contraignante où les médecins seront contraints de faire des prescriptions, des hospitalisations dans le cadre d'un parcours de soins obligé ! Ce sera l'organisation des services de soins non plus en fonction des besoins des malades, mais dans une logique de rentabilité et d'économies !

Et maintenant, la Cour des comptes programme la fermeture de treize maternités, dont celle de Bourg-Saint-Maurice ! Le directeur de l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice déclare : « Cette vision de la Cour des comptes est totalement affligeante. Ce n'est pas parce que vous avez un ongle incarné qu'il faut vous couper la jambe » (Le Dauphiné libéré, 25 janvier 2015).

Interview

Discussion avec Miguel Hernandez, conseiller municipal PCF (Front de gauche) à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Tu as signé publiquement l'appel à l'unité pour le retrait du pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Valls sur la ville. Serais-tu d'accord pour participer et intervenir à l'assemblée-débat sur ce thème, organisée vendredi 6 février ?

Oui, je tiens à y participer. Au prochain conseil municipal du 21 janvier, avec le vote sur les orientations budgétaires, le maire UMP, Bruno Besson, ne propose rien d'autre que de relayer la politique du pacte de responsabilité du gouvernement, comme Stéphane Troussel, PS, le fait pour le département. Les déclarations du maire font peser bien des menaces sur le personnel communal et sur les services à la population. Il faut la plus large unité pour combattre cette politique qui conduit à la catastrophe.

Lors du vote du budget 2015 du conseil général de Seine-Saint-Denis, le 18 décembre dernier, la majorité PS-EELV, présidée par Stéphane Troussel, a fait adopter un budget amputé de 22 millions d'euros par l'application du pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Valls-Macron. Dix conseillers généraux Front de gauche (sur les treize) se sont abstenus, permettant l'adoption du budget, trois ont voté contre. Nous en connaissons l'une des premières conséquences : la fermeture de quatre centres de dépistage de la tuberculose sur sept, dont celui de l'hôpital Ballanger, à Aulnay-Villepinte. Quel est ton point de vue sur ce vote ?

Ce sont les trois élus PCF qui ont voté contre ce budget entérinant l'austérité qui ont raison ! Je pense d'ailleurs que les conseillers généraux PCF auraient dû voter contre les budgets PS-EELV depuis que la majorité, présidée par Stéphane Troussel, a remis en cause les subventions à la carte Imagine R, à la carte Améthyste et a eu recours aux PPP (partenariats public-privé) pour construire les nouveaux collèges.

A Montreuil, le maire PCF, Patrice Bessac, après avoir dénoncé le pacte de responsabilité, a fait adopter, le 18 décembre dernier, un budget amputé de 3,67 millions d'euros. Christel Keiser (POI) et les trois autres conseillers municipaux de son groupe ont dénoncé le fait que cela obligeait à faire

payer les Montreuillois par des baisses de service au public, et surtout allait entraîner des suppressions de postes d'employés communaux, en commençant par les contrats précaires. Ils ont proposé que soit présenté — et adopté — un budget qui refuserait les coupes. Et que soit lancé un appel à la population pour aller manifester devant Matignon et l'Elysée.

Cela me paraît juste. Le maire de Sevrans, Stéphane Gatignon (alors au PCF et -actuellement à EELV— NDR), avait fait cela il y a quelques années. Nous n'en sommes qu'au début des conséquences de l'application du pacte de responsabilité. Cela va s'aggraver, et les élus qui veulent respecter leur mandat envers la population ne pourront tenir. Je pense que si les vingt-quatre municipalités Front de gauche de la région parisienne (sur cent vingt-quatre) refusaient d'appliquer les coupes du pacte de responsabilité, appelleraient à manifester à Paris, cela offrirait une issue et pourrait bloquer l'offensive du gouvernement Hollande-Valls. A Aulnay, le budget 2015 sera donc discuté mercredi 21 janvier. Je pense faire une intervention en ce sens, même si nous ne sommes que deux conseillers municipaux Front de gauche. Les municipalités, qu'elles soient de droite ou de gauche, devraient refuser les coupes dans les budgets et appeler la population à manifester auprès du gouvernement.

Pourrais-tu donner des exemples sur les menaces de coupes budgétaires contre le personnel et la population d'Aulnay avec le budget que le maire s'apprête à faire adopter ?

Les premières conséquences ont commencé avant même que le budget ne soit adopté. Des agents municipaux contractuels ont vu leur contrat non renouvelé, comme dans le secteur de la petite enfance. Face à la mobilisation du personnel avec ses syndicats, la municipalité a dû reculer. De plus, le projet de budget prévoit des coupes dans le budget des sports, de la culture ; pour faire des économies sur les dépenses de personnel, des heures supplémentaires ne seront plus payées, les remplacements plus assurés. Et la baisse des investissements aura un impact sur les emplois du bâtiment.

Propos recueillis par Michel LEFEBVRE, du comité d'Aulnay du POI, le 8 janvier 2015

Tribune libre des courants

Au sommaire du n° 98 de Résistances communistes

Editorial (par Jean Markun)	p. 1 et 2
Ils s'attaquent à tout le tissu social (par Claude Brochard)	p. 3 et 4
Série noire ? Macron, Hollande et gouvernement au service du capital (par Patrice Fauchoux)	p. 5
Non à la « réforme » des prud'hommes (par Jacky Rouvière)	p. 6
Point de vue, sur la situation dans la CGT (par Jean Charles Marquiset)	p. 7 et 8
50 ans de compromission autogestionnaire de classe (par Manu Legrand)	p. 9 et 10

CES, EFFAT... les compromissions du syndicalisme intégré (par Serge et Martine Bloch)	p. 11, 12 et 13
La CGT est bien en danger ! (par Yannick Sybelin)	p. 14
Socialistes, vous avez dit socialistes... deuxième partie (par F. Le Pivert)	p. 15 et 16
Le jeu des 7 reculs (par C. Brochard)	p. 17 et 18
Démocratie bourgeoise — Une évolution de plus en plus totalitaire (par F. Noël)	p. 19, 20 et 21

Quelques aspects de la crise en 2015 (par Denis Draume)	p. 22 et 23
Palestine : quelle issue ? (par J. Bazelle)	p. 24, 25 et 26
SNCF : nouveau rapport sur l'accident de Brétigny-sur-Orge (par J. R.)	p. 27
Loi dite Macron (par D. D.)	p. 27
Interview de José Alvarez, militant CGT construction	p. 28



HO O A

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant

Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Grèce : après les élections du 25 janvier

Revue de presse internationale

« Le vote grec perçu comme un rejet de l'austérité », titre l'*International New York Times*, au lendemain des élections législatives en Grèce. Le journal américain souligne la signification internationale de ce vote, alors que « de la France à l'Espagne et l'Italie, le ras-le-bol des électeurs va croissant contre les politiques qui exigent des sacrifices au nom de la discipline des marchés financiers ».



Athènes, le soir des résultats.

Photo AFP

« Comme un référendum sur les politiques d'austérité »

Ce scrutin « apparaît comme un référendum sur les politiques d'austérité » pour le journal *Le Monde*, qui s'inquiète du rejet massif de tous ceux, de « gauche » comme de droite qui, ces cinq dernières années, ont mis en œuvre les mémorandums de la troïka (Commission européenne-Banque centrale européenne-Fonds monétaire international). Plus que la victoire de Syriza (1). *Le Monde* regrette que « seuls 35 % des électeurs ont voté en faveur d'un parti qui avait mis en place les mesures d'austérité (Nouvelle Démocratie, le Pasok ou le nouveau parti de George Papandréou, le Mouvement des socialistes démocrates, qui n'a pu entrer au Parlement). »

Ce rejet est d'autant plus fort dans les couches ouvrières et populaires, brutalement frappées par cinq années de mise en œuvre des mémorandums. Un paysan sur trois, 39 % des employés et ouvriers du public et du privé, 45 % des chômeurs ont voté Syriza, 42 % dans la circonscription ouvrière du Pirée — dont le port industriel a été bradé. Un vote de classe contre les mémorandums et ceux qui les ont appliqués, un rejet de ceux que, « après cinq ans de soumission à la troïka, de nombreux Grecs considèrent comme la dernière incarnation de ces collecteurs d'impôts étrangers haïs, qui ont régné sur la Grèce à intervalles réguliers au cours de ses 183 années d'indépendance » (*Financial Times*).

Ce résultat est l'expression, sur le terrain déformé des élections, de l'immense résistance de la classe ouvrière grecque — entraînant derrière elle les paysans, la jeunesse et des couches de la petite bourgeoisie. Cinq années durant, sur le terrain direct de la lutte de classe, des centaines de grèves, d'occupations, de manifestations, des dizaines de journées de grèves interprofessionnelles... se sont heurtées à de puissants obstacles au sommet des confédérations syndicales comme des partis de « gauche » (Pasok, Parti communiste, Syriza, etc.), empêchant de balayer les plans d'austérité.

« Le chaud et le froid »

Le dimanche soir, après l'annonce que Syriza avait obtenu 149 députés sur 300, des milliers de militants se sont rassemblés dans le centre

d'Athènes. Des milliers, mais pas le raz-de-marée, de « ces Grecs qui ont voté Syriza massivement mais sans grande conviction, pour mettre fin à l'austérité », note *Le Monde*.

Soufflant « le chaud et le froid » (AFP), le porte-parole de Syriza a déclaré : « Le mandat du peuple grec annule de façon indiscutable le mémorandum. Il fait de la troïka une chose du passé. » « Mais pour le reste, il s'est montré plutôt modéré. Il a appelé à « négocier » une « nouvelle solution viable qui bénéficie à tous » : « La Grèce apportera ses propres propositions et un plan de réformes sans déficit supplémentaire. » (*Le Monde*).

Il y a d'un côté une immense attente. L'attente des millions qui ont voté pour Syriza, de tous ceux qui ont refusé de voter sous toutes les formes pour les « partis du mémorandum », de tous ceux qui, dans les grèves, les occupations, les manifestations, scandaient : « Prenez votre mémorandum, et barrez-vous, ouste ! »... Il y a l'attente de ceux qui ont entendu Tsipras, en septembre 2014, annoncer à Thessalonique les premières mesures qu'il prendra : salaire minimum à 750 euros, treizième mois pour les retraites de moins de 700 euros, rétablissement des conventions collectives, création de 300 000 emplois, rétablissement de l'électricité pour les familles pauvres et transports gratuits pour les chômeurs...

Et de l'autre côté, souligne le *Financial Times*, « M. Tsipras sera sous l'intense pression des créanciers de la Grèce, Union européenne et FMI, qui possèdent l'essentiel de la dette externe du pays, exigeant de respecter les engagements de réforme du précédent gouvernement grec en échange de plus d'aide... la marge de M. Tsipras semble limitée. » *Les Echos* précisent : « Sa marge de manœuvre économique et financière est quasi nulle. »

Une nouvelle solution viable qui bénéficie à tous ?

Alexis Tsipras a appelé à négocier « une nouvelle solution viable qui bénéficie à tous »... *L'International New York Times* souligne : « La principale promesse de Tsipras — celle qui a provoqué une inquiétude profonde à Bruxelles, Berlin et sur les marchés financiers — a été de dire qu'il contraindra les créanciers de la Grèce, la chancelière allemande Angela Merkel en tête, de renégocier les termes du renflouement du pays. »

Or les créanciers exigent « que le nouveau gouvernement respecte les engagements pris par l'État grec » (*Le Monde*). En deux mots, tout doit continuer comme avant. « Je ne crois pas qu'il y aura une majorité dans l'Eurogroupe, surtout dans la zone euro, pour une réduction » de la dette grecque, dit Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. Christine Lagarde, directrice générale du FMI, précise : « Nous allons réengager le dialogue avec les autorités grecques, notamment sur leur programme de réformes structurelles. Il y a beaucoup de retard à combler. (...) Il y a des règles internes à la zone euro à respecter. On ne peut pas faire des catégories spéciales pour tel ou tel pays. » Comblant le « retard », c'est par exemple la mise en œuvre des licenciements massifs dans la fonction publique, qu'aucun gouvernement grec n'a pu mener jusqu'au bout, du fait de la résistance des travailleurs. Fidèle à ses déclarations antérieures selon lesquelles « des engagements ont été pris (les mémorandums — NDLR), ils doivent être tenus », Hollande a appelé à sauvegarder « la stabilité de la zone euro »...

Car du côté des institutions au service du capital financier et de ses banques, la marge de manœuvre est tout aussi étroite que du côté du nouveau gouvernement grec : « Merkel sait qu'il faudra faire quelque chose, mais voit peu de marge de manœuvre pour alléger la dette », dont *El País* rappelle que l'Allemagne en possède une partie conséquente. Angelos Tsakanikas, du think tank IOBE, s'alarme d'un possible « mauvais scénario : que Tsipras se sente suffisamment confiant pour être sur une ligne dure avec l'Union européenne. (...) Cela peut être dangereux. La Commission pourrait couper les fonds structurels. La tension provoquerait alors une fuite des capitaux. » Et un effondrement en chaîne des banques des pays créditeurs.

Un autre son de cloche

C'est pourquoi un autre « son de cloche » commence à se faire entendre. Celui qu'exprime par exemple Benoît Cœuré, du directoire de la BCE : « L'Europe est dans une démarche de dialogue, de coopération avec la Grèce, il faut les aider, il faut que cette expérience réussisse » (Europe 1).

« Aider » les Grecs c'est, pour les porteurs du capital financier, à l'instar

de Jacob Funk Kirkegaard, du Peterson Institute of International Economics de Washington, faire en sorte que « M. Tsipras évolue vers une position plus centrée (...). Cela montrerait que ces mouvements de protestation, finalement, reconnaissent la réalité, à savoir qu'ils sont dans la zone euro et qu'ils doivent en respecter les règles. »

Le 22 janvier, par ses annonces au nom de la Banque centrale européenne, Mario Draghi avait « choisi le candidat de la gauche radicale grecque, Tsipras » (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*). Pour un expert de la Bank of America Merrill Lynch, les mesures de la BCE étaient « une carotte pour Syriza, afin de conclure un accord avec la troïka » (« Bloomberg »). D'ailleurs, la direction de Syriza avait salué une « décision importante que le futur gouvernement grec mettra en valeur pour l'intérêt du pays ». Dans le *Financial Times*, le 20 janvier, Tsipras annonçait déjà un certain nombre de pistes, inévitables conséquences du refus de rompre avec l'Union européenne et l'euro : respect de l'équilibre budgétaire, des objectifs chiffrés, respect de « l'économie sociale de marché », restructurer la dette pour la payer...

Pour conduire le nouveau gouvernement grec à renoncer au mandat que le peuple a exprimé ce 25 janvier, d'immenses efforts sont déployés. « L'Allemagne joue, depuis trois semaines, sur deux tableaux : la menace puis l'apaisement » (*Le Monde*). Selon la *Süddeutsche Zeitung*, le social-démocrate Jörg Asmussen, actuel secrétaire d'Etat auprès de la ministre du Travail, mène des pourparlers officieux avec Syriza depuis des semaines. Un autre dirigeant du Parti social-démocrate allemand (SPD), Martin Schulz, le président du « Parlement » européen, est également mis à contribution. Assurant que Tsipras « renoncerait aux aspects les plus radicaux de son programme », il ajoute : « Parce que

la Grèce dépend encore beaucoup de cette aide (des « créanciers ») et Alexis Tsipras le sait (2) » (ABC). Même son de cloche du côté du ministre français des Finances, le « socialiste » Sapin, en direct du Forum économique mondial de Davos : « Les partenaires de la Grèce sont prêts à donner un laps de temps suffisant au nouveau gouvernement grec. »

Il y a loin de la coupe aux lèvres

On laissera tout le temps qu'il faudra... pour « convaincre » les travailleurs et le peuple de Grèce de renoncer à ce pour quoi ils combattent depuis des années, à ce pour quoi ils ont accordé leur vote à ceux qui ont promis l'arrêt des mémorandums meurtriers... Déjà, l'éditorialiste des *Echos* dessine les contours d'un possible « accord » : « L'Europe devra sans doute réévaluer à nouveau la dette grecque, diminuer les intérêts demandés. De même faudra-t-il accepter qu'Alexis Tsipras mette en œuvre une partie de son programme (...). Mais l'heure d'un effacement de dette n'est pas venue. Ni d'un abandon de toute rigueur budgétaire. »

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres (3). Le *Financial Times* s'inquiète déjà de ceux qui, dans Syriza ou dans son électorat, « se feraient les critiques intransigeants de tout compromis sur l'allègement de la dette et l'austérité ». *Le Monde* cite ce membre de Syriza, dans la rue le 25 au soir : « J'ai peur que l'on se coupe de notre base électorale en faisant trop de compromis. » Des réflexions qui confirment une donnée incontournable que le vote du 25 janvier a exprimée : pour les travailleurs grecs, après cinq années de mémorandums assassins, il n'est plus possible de continuer ainsi.

Dominique FERRÉ
27 janvier, 14 heures ■

(1) Syriza : « Coalition de la gauche radicale », constituée à l'origine par un groupe issu de la crise du Parti communiste de Grèce (KKE), Synaspismos, dont les députés avaient voté en faveur du traité de Maastricht (1992). Syriza est devenu le premier parti d'opposition au Parlement lorsqu'en mai 2012, ses dirigeants se sont prononcés pour « l'annulation des mémorandums ».

(2) Cette obstination à imposer aux peuples le talon de fer des diktats de l'Union européenne, en maniant la carotte et le bâton, ne peut que faire s'interroger sur les déclarations de ceux qui voient là une « occasion de refonder l'Europe » (Jean-Luc Mélenchon) ou « d'obtenir la réorientation de la construction européenne » (Benoît Hamon).

(3) Dernier rebondissement, ce 27 janvier : l'annonce d'une coalition gouvernementale entre Syriza et le parti (bourgeois) des Grecs indépendants, scission « souverainiste » du parti de droite Nouvelle Démocratie. Son leader, Panos Kammenos, a négocié la concession du port du Pirée en 2008. « Un choix qui laisse augurer des négociations difficiles avec l'Union européenne » (*Les Echos*, 27 janvier)... ou, à l'inverse, qui sera un élément supplémentaire pour un accord « raisonnable » avec l'Union européenne.

Egypte

Quatre ans après la révolution du 25 janvier 2011

Les célébrations officielles du quatrième anniversaire de la révolution du 25 janvier 2011 en Egypte ont été reportées, en raison du deuil national décrété par le gouvernement à la suite de la mort du roi Abdallah d'Arabie Saoudite. Tout un symbole.

Des marches et manifestations ont malgré tout eu lieu au Caire et à Alexandrie. Leur répression violente a encore fait dix-huit morts et plus de cinquante-deux blessés, selon le ministère de la Santé. Cent cinquante personnes ont été arrêtées. L'Association pour la liberté de pensée et d'expression (AFTE) a dénoncé l'arrestation de neuf journalistes qui couvraient les événements. D'autres, parmi lesquels un Néerlandais, une journaliste de la BBC et des journalistes égyptiens, ont été agressés par les forces de police qui ont confisqué leurs équipements. Il y a quinze jours, à Paris, le ministre égyptien des Affaires étrangères défilait avec les chefs d'Etat du monde entier, à la suite des assassinats à Charlie Hebdo.

Correspondant

La veille de ce 25 janvier 2015, les forces de sécurité ont abattu une jeune dirigeante du parti de l'Alliance populaire socialiste d'une balle tirée dans le dos. Elle faisait partie d'un groupe d'une trentaine de militants et responsables de ce parti, venus déposer des fleurs, non loin de la place Tahrir, à la mémoire des manifestants tués pendant la révolution du 25 janvier 2011. Militante attachée à la défense des droits des travailleurs, elle s'était impliquée dans le combat pour la chute de Moubarak en 2011, puis celle des Frères musulmans.

« Vu qu'il s'agissait d'un dépôt de fleurs, nous n'avions pas demandé l'autorisation de la police, mais l'initiative était annoncée à l'avance », a précisé le secrétaire général du parti de l'Alliance populaire socialiste. Mais le ministre de l'Intérieur avait prévenu : toute violation de la loi de 2013 limitant le droit de manifester serait réprimée fermement. C'est en vertu de cette loi inique que des centaines de jeunes croupissent dans les prisons égyptiennes, alors que Moubarak a été libéré et que ses fils, Gamal et Alaa, viennent tous deux d'être acquittés des charges de corruption qui pesaient sur eux et ont été libérés de prison.

Les caciques de Moubarak sont de retour, et le régime répressif d'al-Sissi est peut-être plus brutal encore que celui du président déchu. Sa violence vise à terroriser le peuple, les travailleurs et les paysans égyptiens qui se sont dressés pour « le pain, la liberté et la justice sociale ».

MALGRÉ LA RÉPRESSION LES TRAVAILLEURS ÉGYPTIENS RÉSISTENT

Mais, quatre ans après le 25 janvier 2011, le régime est confronté à la résistance de la classe ouvrière. Deux mille deux cent soixante-quatorze actions ouvrières ont eu lieu dans le pays en 2014 (grèves, manifestations, sit-in, barrages routiers ou séquestrations de directeur) parmi lesquelles 558 organisées par les ouvriers de l'industrie, dont 117 dans le textile, 426 chez les fonc-

tionnaires, 323 dans la santé et 137 chez les enseignants.

Augmentation des salaires et application du salaire minimum, versement des primes, lutte contre les licenciements et libération des collègues arrêtés, sont les principaux motifs de ces mobilisations (rapport publié par le forum de recherches et d'études politiques publiques El-Mahrousa [MCSD]).

Du 14 au 17 janvier 2015, quatre jours durant, 10 000 ouvriers des filatures d'Etat et de tissage du coton de Mahalla, dans le delta du Nil, ont défié le pouvoir en faisant grève et en organisant un sit-in devant le siège. Ils exigeaient une restructuration de la direction et la restauration immédiate des subventions à la culture du coton que le gouvernement a supprimées début janvier. Ce faisant, ils s'opposent à la feuille de route du régime, qui s'est fixé l'objectif de supprimer les subventions les unes après les autres pour répondre aux exigences du FMI et des bailleurs de fonds du Golfe.

La restauration des subventions au coton est aussi exigée par les fellahs (paysans). « Ils ont mis fin aux subventions de l'électricité, ils ne subventionnent plus les engrais des coopératives agricoles et ils abandonnent maintenant les subventions du coton. Le gouvernement brise les reins des producteurs de coton, de tous les fellahs en général, et des petits fellahs en particulier », dénonce avec véhémence Osama al-Khouly, membre fondateur du syndicat indépendant des fellahs. ■

Grande-Bretagne

Le gouvernement Cameron voudrait porter un nouveau coup au droit de grève

A peine était-il rentré de Paris où il avait défilé bras dessus bras dessous, à l'invitation de Hollande, avec Netanyahu, le boucher de Gaza, le secrétaire général de l'OTAN et nombre d'autres au palmarès tout aussi sombre en matière de démocratie, que David Cameron, le Premier ministre britannique, annonçait, au nom de la bataille contre le terrorisme, une série de mesures qui, si elles étaient adoptées par la Chambre des communes, rompraient avec la loi dite d'habeas corpus, datant de 1679, qui établit la présomption d'innocence. Autrement dit, que tout accusé est présumé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été démontrée par l'accusation.

Jean-Pierre Barrois

Outre toute une série de mesures visant à contrôler tous les moyens de communication tant publics que privés, un projet de législation antiterroriste prévoit d'en finir avec cette règle qui demeure, jusqu'à aujourd'hui, la clé de voûte des libertés démocratiques en Grande-Bretagne.

Mais ce n'est pas tout. Dans le climat « d'union sacrée internationale » créé à partir des attentats du 7 janvier, le gouvernement britannique propose d'aggraver encore la législation antisyndicale existante, dont il convient de rappeler qu'elle a été mise en place par Thatcher et maintenue par les gouvernements travaillistes qui se sont succédé.

Ces lois antisyndicales restreignent déjà considérablement le droit de grève, en le soumettant à un scrutin préalable, organisé par le syndicat mais dépeuplé par une officine privée, à laquelle le syndicat est contraint de transmettre les fichiers de ses adhérents.

Elles ont été dénoncées à plusieurs reprises par le rapport annuel de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'application des normes.

Le projet du gouvernement Cameron vise à aggraver encore ces mesures en instaurant, dans le secteur public, un seuil de 40 % de participants à la consultation électorale, en dessous duquel le résultat du vote ne serait pas pris en compte.

Comme le déclare un syndicaliste : « Cette proposition s'inscrit dans une offensive internationale contre le droit de grève. Ce n'est pas un hasard si elle vise d'abord le secteur public. Les lois Thatcher, qui sont encore en vigueur, ne sont pas parvenues à empêcher plus d'un million de travailleurs du secteur public de descendre dans la rue lors du dernier mouvement organisé dans l'unité. Ils (le gouvernement) s'en souviennent. Ils en ont peur. Et cela d'autant plus qu'il leur faut dès maintenant essayer de dresser tous les obstacles possibles face à ce qui va se passer après les élections générales du mois de mai. Jusqu'au 15 mai, ils — et là je parle du Labour comme des conservateurs — feront tout leur possible pour ne faire aucune coupe dans les budgets municipaux ; mais c'est après qu'ils veulent le faire, en appliquant le plan d'austérité imposé par les institutions financières internationales. C'est la raison pour laquelle ils veulent s'en prendre au droit de grève. »

Frances O'Grady, secrétaire générale du Trade Union Congress (TUC), précise : « On parle là d'un million d'employés dans la fonction publique territoriale. »

Le député responsable de la gauche du Labour Party, John McDonnell, ainsi que les secrétaires généraux des syndicats des postiers et des boulangers ont lancé un premier appel public à la mobilisation contre ce projet et à la défense des syndicats, dont le droit de grève constitue un fondement. ■

Guadeloupe

Procès de Charly Lendo, ancien secrétaire général adjoint de l'UGTG : décision le 3 mars 2015

A la suite du meeting organisé par le Comité international contre la répression (Cicr, pour la défense des droits politiques et syndicaux), dans la grande salle de la Bourse du travail de Paris le 14 janvier 2015, avec des dirigeants de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), en présence de centaines de militants et responsables syndicaux exigeant la relaxe de Charly Lendo, un grand meeting-rassemblement a été organisé par l'UGTG ce 20 janvier 2015 devant le tribunal de Pointe-à-Pitre. Pendant cinq heures, sur une place comble, les militants de l'UGTG, des travailleurs, les représentants des organisations syndicales de l'île ont scandé des mots d'ordre exigeant la relaxe de Charly Lendo. Plusieurs représentants d'organisations de la Caraïbe, Haïti, Martinique... étaient également présents.

Gérard Bauvert

Fait marquant de ce procès : le procureur a, dans son réquisitoire, abandonné trois des quatre chefs d'inculpation à l'encontre de Charly Lendo : ceux d'homicide et blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui. Reste par conséquent « l'entrave à la circulation ». Sur ce point, le procureur laisse le tribunal décider « de la peine ou de l'absence de peine ». Est-ce un tournant ? L'avenir prochain (sept semaines) répondra à la question.

Auparavant, le tribunal avait entendu, devant une salle comble, les plaidoiries des avocats de Charly Lendo : maîtres Sarah Aristide, Roland Ezelin, Patrice Tacita et Socrate Tacita, quatre avocats connus dans toute la Caraïbe comme défenseurs des organisations ouvrières et populaires. Deux témoins cités par la défense se sont également exprimés devant la justice pénale, Raymond Gama, militant de la cause guadeloupéenne et historien reconnu en Guadeloupe et au-delà, et Gérard Bauvert, journaliste et secrétaire du Cicr.



Les soutiens à Charly Lendo étaient nombreux, mardi 20 janvier, après-midi devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre.

A l'issue du procès, Charly Lendo, entouré des avocats et d'Elie Domota, a été accueilli par une masse de militants et de travailleurs. Un meeting organisé par l'UGTG, au cours duquel se sont succédé une vingtaine d'orateurs, a eu lieu sur la grande place, devant le tribunal de Pointe-à-Pitre.

Entre les différents orateurs qui se succèdent, un dirigeant de l'UGTG présente chacun d'entre eux et annonce les prises de position des organisations exigeant la relaxe de Charly Lendo, venues de France notamment, mais également du Brésil, de Sainte-Lucie, de Martinique, d'Haïti, etc.

Aux côtés des organisations syndicales de Guadeloupe vont également prendre la parole la fille de Frantz Fanon, les avocats de Charly Lendo ainsi que les témoins de la défense, Raymond Gama et Gérard Bauvert. C'est Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, qui conclut le meeting sur une formidable ovation. Il appelle, en évoquant quelques-uns des principaux dossiers sociaux

portés par l'UGTG, à être à l'offensive pour la défense des droits et intérêts ouvriers, et à amplifier la campagne d'unité pour l'arrêt de la répression antisyndicale et pour la relaxe de Charly Lendo. Le secrétaire général de l'UGTG insiste également sur l'impérieuse nécessité de la solidarité internationale et rappelle le meeting organisé par le Cicr à Paris en présence de dirigeants de l'UGTG quelques jours auparavant.

La nuit est tombée, les tambours, les mots d'ordre se sont arrêtés. Beaucoup de militants discutent par petits groupes. Certains démontent l'impressionnant stand de l'UGTG. Chacun est conscient de l'importance des prochains jours et semaines. La solidarité ouvrière est dans tous les cœurs et tous les esprits. Son élargissement est l'un des enjeux. La bataille qui vient de franchir une nouvelle étape va se poursuivre, malgré les embûches, le mouvement syndical est debout à Pointe-à-Pitre, à Paris... ■



Brésil

Suite de l'entretien avec Markus Sokol, militant du courant O Trabalho du Parti des travailleurs (PT) du Brésil, membre de la direction nationale du PT

Les conditions nouvelles de la lutte pour une Assemblée constituante

Dans la première partie de cette interview, Markus Sokol exposait la situation actuelle au Brésil après la réélection de Dilma Rousseff, candidate du PT à l'élection présidentielle. Dans cette seconde partie, il explique la place et l'importance du mot d'ordre d'Assemblée constituante dans l'activité du courant O Trabalho auquel il appartient.

Vous avez mené campagne pour un plébiscite pour une Assemblée constituante. Dilma Rousseff a reçu les résultats et s'est déclarée disposée à en discuter. Où en est-on aujourd'hui ?

Dans son discours de victoire, Dilma a dit que ce serait la tâche centrale de son second mandat, sans formuler clairement comment serait réalisée la réforme du système politique. Mais ensuite, ce thème a presque disparu. Cela a à voir avec le maintien de la coalition gouvernementale, dont le principal allié, le PMDB (droite), est hostile à une réforme politique progressiste. Et maintenant, dans les faits, la « tâche principale » pour le gouvernement, c'est l'ajustement fiscal, la réduction des dépenses en s'attaquant aux droits.

Tout cela est lié. L'actualité de la Constituante est précisément apparue lors des manifestations de 2013 pour l'amélioration des transports et des services publics en général, qui ont montré le fossé existant entre ce que veut le peuple et ce dont s'occupent les institutions, en particulier la représentation au Congrès.

La force de la campagne du plébiscite populaire en septembre dernier, en plein milieu de la campagne électorale, à l'occasion duquel plus de 7,5 millions de Brésiliens ont voté à 97 % pour une Assemblée constituante pour réformer le système politique, a amené 180 députés à signer un projet de loi formel pour un plébiscite — officiel cette fois — pour cette convocation d'une Constituante exclusive et souveraine du système politique.

Naturellement, c'est une formalité, parce que la majorité du Congrès — et plus encore du nouveau Congrès — est réactionnaire de par la composition interne des partis prétendument alliés du gouvernement. Les chances d'adoption de ce projet de loi, pour le moment, sont donc minces.

Le nouveau secrétaire général à la présidence de la République, Miguel Rossetto (ancien ministre de la Réforme agraire du premier gouvernement Lula), vient de déclarer que sa tâche sera de « faciliter la réforme politique que proposent l'Ordre des avocats et la Confédération des évêques », c'est-à-dire sans participation du peuple. Ce projet de réforme dresse essentiellement la « société civile », contre la « démocratie politique », en diminuant la place des partis. N'importe quelle ONG pourra présenter un projet de loi, organiser des référendums, tandis que les partis sont soumis au contrôle judiciaire strict. C'est donc un projet réactionnaire, même s'il s'oppose au « financement privé » des campagnes électorales par les entreprises, car le problème n'est pas seulement là. On avait un Congrès corrompu alors même que le financement n'était pas privé.

Le problème est qu'il y a un Sénat qui a tous les pouvoirs. Le vrai pouvoir, ce n'est pas la Chambre. Il y a trois sénateurs par Etat, ce qui fait que les petits Etats ruraux ont la majorité des sièges, au compte d'une oligarchie dont les membres se succèdent pour contrôler le Sénat et tout gouvernement, de droite ou de gauche, quel qu'il soit.

De plus, les élections à la Chambre ne sont pas proportionnelles. Le nombre de sièges attribués aux Etats les plus urbains et industrialisés par rapport aux Etats plus ruraux et peu peuplés aboutit à ce que onze voix dans un Etat équi-



valent à une seule dans un autre. Ce qui explique que le PT, s'il a pu se faire élire quatre fois à la présidence de la République, avec environ 40 % des voix au premier tour, ne soit représenté comme parti que par 16 % à 18 % des députés à la Chambre. Et même avec ses « alliés », il ne dépasse pas 25 %. Donc, pour gouverner, il doit composer avec un, deux, trois ou quatre partis bourgeois traditionnels, partis des « élites » comme on les appelle au Brésil. C'est donc un système antidémocratique.

Et l'Ordre des avocats et la Confédération des évêques n'ont aucunement l'intention de remettre en question ces fondements de la « République ». La réalité des institutions actuelles, c'est encore le régime militaire, qui a subi un processus de « démocratisation » limitée, négocié par en haut. Ces institutions sont marquées par le paiement de la dette externe laissée par les militaires, le poids disproportionné de la grande propriété foncière dans l'économie et la politique du pays, et donc la subordination de la nation à l'impérialisme, essentiellement l'impérialisme américain.

C'est ce qui est en jeu quand on parle de Constituante pour réformer les institutions. Cela peut apparaître comme un objectif limité, mais en réalité,

il touche aux fondements du système. La principale expression de la couardise de la direction du PT est qu'elle n'a pas concentré l'activité du parti sur cette campagne pour réformer des institutions dont tout le monde sait qu'elles sont pourries.

Dans la dernière période, cette question de la Constituante a gagné beaucoup de terrain à l'intérieur du parti, même au niveau de la direction. Il y a cinq ans, seul notre courant (O Trabalho — NDT) se battait là-dessus. Aujourd'hui, c'est la position officielle du parti, adoptée en congrès. Mais l'adoption en congrès ne suffit pas à faire un mouvement de masse. L'évolution de la campagne électorale, au second tour surtout, et le fait que Mme la présidente ait reçu une délégation, dont j'ai fait partie, qui lui a communiqué les résultats du plébiscite populaire, fait qu'il y a l'attente d'un pas de plus. Ce qui n'est pas encore exclu. Une nouvelle crise politique, un nouveau mouvement de masse spontané ou organisé pour les revendications feront réapparaître au grand jour l'exigence de la Constituante pour changer les institutions. L'idée est enracinée. Les 7,5 millions de votants

ont été obtenus par une formidable mobilisation militante. Il y a eu au moins 20 000 urnes, avec des dizaines de milliers de militants qui récoltaient les voix ; des centaines d'organisations locales, en plus du Mouvement des sans-terre (MST) et de la Centrale unique des travailleurs (CUT), qui a assuré les moyens matériels. Ces camarades ont fait une expérience, et sont sortis encore plus convaincus. Evidemment, cette idée ne va pas rester indéfiniment suspendue comme une étoile dans le ciel. Pour l'heure, ce sont les revendications immédiates qui viennent en avant : emploi, transports... Mais en se développant, elles reposeront la question de l'issue politique, donc de la Constituante. Et on verra ce que le gouvernement et le PT vont faire.

Dans ce contexte, quelle est la situation au sein du PT, comment les militants appréhendent-ils ce positionnement de leur parti ?

Il y a une grande inquiétude, et c'est peu dire. L'effort déployé pour la réélection de Dilma a été le fait de militants qu'on n'avait plus vus durant des années, des vieux militants revenus pour défaire la droite, ou même des militants qui avaient quitté le PT pour rester chez eux, constituer d'autres partis... qui, pour la plupart, se sont associés à la bataille du second tour. Ce débat et ce mouvement dans le pays ont rallumé la flamme. Il ne sera pas facile de faire avaler au parti des mesures qui sont le contraire de ce qu'on attend.

Lula, au début de son premier mandat, a fait adopter une contre-réforme sur la Sécurité sociale. Douze ans après, avec l'expérience acquise par les travailleurs, cela ne va pas se répéter. D'autant que Dilma n'est pas Lula. On entre donc dans une situation de recomposition au sein du parti. Il y a beaucoup d'insatisfaction, pas des courants organisés, mais des militants, des électeurs tout simplement. Il faut dire aussi que le plébiscite a mobilisé des gens qui ne participaient pas à la campagne électorale. Le fait que la présidente nous reçoive et entre d'une certaine façon dans la discussion a fait que des dizaines de milliers, qui auraient peut-être simplement voté, se sont engagés dans la campagne.

Il y a le sentiment qu'on peut y arriver. Pour l'instant, la direction du PT se tait. La CUT a condamné les mesures de réduction des allocations chômage qui vont frapper les plus bas salaires, et notamment les jeunes. Ces mesures sont déjà entrées en vigueur, mais elles doivent encore être validées par le Congrès (1). Le groupe parlementaire du PT va-t-il voter comme un seul homme ? La prise de position de la CUT et d'autres organisations syndicales ne va-t-elle pas entraîner une vraie discussion ?

Cela vient de loin. Nous participons, avec des camarades d'autres courants, d'autres origines, à un regroupement qui s'appelle « Dialogue pétiste ». Signe des temps, après juin 2013, ce nom est devenu « Dialogue et action pétiste ». Lors de la dernière rencontre, en décembre dernier, on a vu surgir un logo « Action pétiste », écrit en gros, et « dialogue » en petit.

Il y a eu deux rencontres en 2014 : la première pour lancer la campagne pour la Constituante ; et la deuxième, le 7 décembre, qui a regroupé 50 % de plus de syndicalistes, de jeunes et de militants du PT engagés dans les réunions de base, avec 119 délégués mandatés.

Une série de décisions ont été prises pour mieux structurer ce regroupement, le sentiment étant qu'il fallait « agir comme le PT agissait ». Cette devise a surgi il y a trois ans, mais c'est aujourd'hui qu'elle prend tout son sens.

Le premier de l'An, lors de la prise de fonction, 30 000 à 40 000 manifestants se sont rassemblés à Brasília, pour l'essentiel des électeurs et représentants des organisations de quartier, des syndicalistes... Nous y avons appelé. Le PT et la CUT y appelaient officiellement, mais le seul défilé organisé ce jour-là était celui de « Dialogue et action pétiste », avec des banderoles signées DAP, et une banderole de trente mètres disant « Constituante ». Cette banderole était une décision de la coordination de la campagne pour le plébiscite pour une Constituante, à laquelle participe O Trabalho, Dialogue pétiste, d'autres courants du PT, des courants externes au PT, la CUT comme organisation, le Mouvement des sans-terre et d'autres.

En cela nous commençons à agir comme le PT ; bien sûr, nous ne sommes pas le PT et nous ne le serons pas plus la semaine prochaine, ou dans un mois. Mais nous commençons à occuper une place nouvelle dans la situation, les gens nous regardent d'une autre façon.

La seconde phase du V^e Congrès du PT, qui a commencé il y a deux ans, aura lieu cette année, en juin. Les délégués ont déjà été élus, donc c'est un congrès limité, sans véritable débat à la base pour élire les délégués. Mais je suis sûr que dans cette situation, avec un gouvernement élu sur la base d'un discours de gauche et qui donne des gages à l'impérialisme, bien des questions ne manqueront pas de surgir dans ce congrès. Tout n'est pas joué d'avance.

Propos recueillis par Jean-Pierre RAFFI, le 15 janvier 2015 ■

(1) Ce qu'on appelle au Brésil une « mesure provisoire » (MP) est une sorte de décret présidentiel qui s'applique dès sa promulgation mais qui doit encore être approuvé ou rejeté par le Congrès, qui dispose de cent vingt jours pour ce faire.

IRAK

Les "déplacés" souffrent de la rigueur de l'hiver

Il y a six mois, des milliers de Yazidis souffraient de la faim et de la soif, en fuyant les combats sous une chaleur écrasante, dans le nord de l'Irak. Désormais, ils doivent faire face à la rigueur de l'hiver.

La plupart des 500 000 déplacés dans la province de Dohuk vivent dans des tentes, ou bien dans des hôtels, appartements, écoles ou bâtiments en construction, en fonction de leurs moyens. La température a chuté de cinquante degrés.

Des centaines de familles sont là, dans des camps rudimentaires. Femmes et enfants sont en majorité.

« La vie est difficile ici. Depuis que l'hiver a commencé, nous n'avons rien comme vêtements et pas grand-chose en nourriture », explique un réfugié.

« Nous avons besoin de kérosène parce qu'il fait extrêmement froid. Et nos femmes doivent marcher longtemps pour trouver de l'eau », ajoute un vieil homme, emmitoufflé dans un manteau fabriqué à partir de morceaux de couvertures. Les enfants sont les premières victimes, plusieurs sont déjà décédés.

CHIFFRE

175,1

C'est le pourcentage de la dette de la Grèce rapportée au PIB.

Celle-ci était moitié moins élevée avant l'explosion de la crise, en 2003.

Dix années

et une demi-douzaine de plans de la troïka plus tard : le pays, saigné à blanc

par l'Union européenne, la BCE et le FMI, se retrouve avec un montant de la dette qui, loin d'avoir diminué, a presque doublé...

YÉMEN

Le chaos après la démission du président et du gouvernement

Le Yémen plonge dans un chaos politique total depuis la démission du gouvernement, suivie de celle du président, aussitôt rejetée par le Parlement. Le gouvernement yéménite, nommé il y a moins de trois mois, a présenté sa démission au président Abd Rabbo Mansour Hadi, a indiqué le porte-parole de l'exécutif, qualifiant cette décision d'« irrévocable ». Dans la foulée, le président Hadi, allié de Washington, a démissionné, affirmant que le Yémen était arrivé dans « une impasse totale ». Signe que la crise n'a pas fini de s'étendre, quatre provinces du sud du Yémen, région autrefois indépendante, ont décidé de refuser les ordres envoyés par la capitale aux unités militaires locales. Les violences qui secouent le Yémen depuis l'été dernier font surgir le spectre d'un effondrement total de l'Etat, comme en Somalie.



Un C-5 Galaxy de l'US Air Force stationné sur la base aérienne de Morón de la Frontera, près de Séville, en mars 2003. Le Conseil des ministres espagnol a donné le feu vert pour négocier un nouvel amendement à l'accord de défense qui lie l'Etat espagnol aux Etats-Unis depuis 1988.

Etat espagnol : Madrid accepte une base permanente pour une force d'intervention américaine

Le gouvernement espagnol vient d'annoncer l'ouverture de négociations pour accueillir de façon permanente une force d'intervention des marines américains formée pour répondre aux crises en Afrique.

Créée en septembre 2012, cette force de réaction rapide est établie, depuis avril 2013, sur la base de Morón de la Frontera, proche de Séville, en Andalousie. On se souvient du cri d'alarme lancé par le Parti des travailleurs d'Algérie à l'époque, face à un dispositif militaire qui menaçait directement l'Algérie et toute la région du Maghreb.

La présence prétendument temporaire des marines américains fait l'objet d'un accord, renouvelé en mars 2014.

Huit cents marines sont actuellement positionnés, avec des unités de soutien, dont un détachement aérien.

Cette force d'intervention (Special Purpose Marine Air-Ground Task Force Crisis Response, dans le jargon du Pentagone) a, entre autres, pour mission de « renforcer la protection des ambassades américaines, de récupérer des militaires en difficulté, d'évacuer des civils ou d'intervenir dans les conflits ou les crises humanitaires ».

Le Conseil des ministres espagnol a donné le feu vert pour négocier un nouvel amendement à l'accord de défense qui lie l'Etat espagnol aux Etats-Unis depuis 1988.

La négociation répond à une demande américaine du 4 décembre dernier : utiliser de façon permanente la base espagnole de Morón de la Frontera, augmenter le contingent de marines et les moyens de soutien aérien. D'après le journal *El País*, le nouvel accord permettrait de porter la force de réaction à un effectif de 3 000 hommes.

Le gouvernement espagnol réforme le Code pénal et porte atteinte au droit de manifester

Une révision du Code pénal espagnol est en passe d'être adoptée en Espagne. Ce serait un brutal pas en arrière en matière de libertés, notamment celle de manifester.

Le Congrès (chambre basse) a adopté, le 21 janvier dernier, un projet de révision présenté par le Parti populaire (PP, droite) au pouvoir, qui devrait rapidement être entériné par le Sénat, le PP y ayant la majorité absolue.

Le texte, tout comme une autre loi récemment adoptée sur la « sécurité citoyenne », renforce les sanctions pour les troubles à l'ordre public, quels que soient les moyens employés, en prévoyant des peines de prison allant de trois mois à un an.

Ainsi, le fait de jeter une pierre sur les forces de l'ordre peut en théorie aboutir à une condamnation à six ans de prison. Le texte prévoit en outre des sanctions contre ceux qui occuperaient des bâtiments ouverts au public. Il transforme en délit le seul fait de participer à une manifestation, et permet de sanctionner des comportements n'entraînant ni dégâts ni blessures à des tiers.

Il intervient juste après la démonstration d'union sacrée internationale derrière l'OTAN et tous les gouvernements, rassemblés le 11 janvier à Paris ; et après plusieurs années de forte agitation sociale en Espagne pour dénoncer les conséquences de la crise, l'austérité et la corruption.

UNION EUROPÉENNE

Dernière arme de la BCE : 1140 milliards d'euros pour les banques

Avec son programme de plus de 1 000 milliards d'euros de rachat de dette pour soutenir la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) a brûlé l'une de ses dernières cartouches, et son président, Mario Draghi, est désormais à court d'options.

Après des mois d'hésitation, l'institution monétaire s'est résignée, le 22 janvier dernier, à racheter, à partir de mars 2015, jusqu'à 60 milliards d'euros de dette publique et privée chaque mois, au moins jusqu'à la fin septembre 2016, une décision très attendue des banques et des milieux financiers.

Une décision qui est toutefois loin de faire l'unanimité, et qui ajoute un motif supplémentaire à la crise dont ne sort pas l'Union européenne. « Il n'y aura pas d'autres mesures possibles », estime un analyste de marché chez IG Bank. Les rachats de dette à grande échelle constituent « la dernière cartouche de Draghi », souligne-t-il.

En injectant des montagnes de liquidités dans le circuit économique, les rachats de dette, la BCE met en pratique une version moderne de la planche à billets.

Au total, ce sont au minimum 1 140 milliards d'euros que l'institution se prépare maintenant à injecter dans le circuit financier.

Pour le Fonds monétaire international (FMI), le plan de la BCE sera « insuffisant pour relancer l'économie européenne et pour soutenir la croissance exclusivement ». « Il faut, en plus, des réformes structurelles, de fond qui permettent d'accroître la compétitivité », renchérit, le 23 janvier, Christine Lagarde, directrice générale du FMI.

Résumons : 1 140 milliards d'euros pour les banques et les spéculateurs ; une avalanche de nouvelles contre-réformes s'abattant sur le dos des travailleurs, des jeunes et des couches laborieuses.

MONDE

La lèpre, une maladie dont on ne voit toujours pas la fin...

Avec plus de 200 000 nouveaux cas chaque année dans le monde, la lèpre reste un fléau pour une grande partie de l'humanité, alors que ses terribles séquelles pourraient être évitées grâce à des dépistages et des traitements précoces, selon les spécialistes. Mais faute d'argent et de moyens médicaux et hospitaliers, cette maladie continue à faire des ravages en Afrique, en Asie, en Amérique latine...

« C'est avant tout une maladie de la pauvreté », relève le médecin béninois Roch Christian Johnson, qui rappelle que la lèpre continue à frapper les pays où les systèmes de santé sont « faibles » et qu'elle touche un bon nombre d'adultes jeunes, dont certains auront des « séquelles à vie ».

Causée par une mycobactérie qui se transmet par les voies respiratoires, la lèpre est une maladie infectieuse stigmatisante, connue depuis l'Antiquité, mais qui a disparu spontanément des pays occidentaux, parallèlement à l'augmentation du niveau de vie et du niveau d'hygiène. Elle s'attaque d'abord à la peau puis aux nerfs, et finit, si elle n'est pas traitée à temps, par provoquer des paralysies et mutilations des membres ainsi que des atteintes oculaires pouvant aller jusqu'à la cécité.

GRÈCE

Choisir qui vit et qui meurt, la hantise des ambulanciers grecs

Avoir à « choisir qui vit et meurt » est devenu la hantise des ambulanciers grecs, comme Georgia Toli, secouriste sur l'île de Samos, à l'est de la mer Egée.

La réduction des effectifs n'a laissé qu'un seul équipage de secouristes en charge de toutes les urgences médicales sur cette île de 30 000 habitants.

En novembre dernier, un motard accidenté est mort pendant que les sauveteurs intervenaient à un autre endroit de l'île. Quelques semaines plus tard, l'ambulance s'est dérotée vers un accident de la circulation, alors qu'elle était partie pour une urgence cardiaque au domicile d'une personne âgée, qui n'a pu être sauvée. C'est le résultat des réductions drastiques de dépenses publiques imposées depuis quatre ans par l'Union européenne et le FMI, dans le cadre des « programmes d'assainissement budgétaire ».

A l'hôpital régional de Samos, il manque vingt médecins, pour trente-huit actuellement en poste, et une trentaine d'infirmiers, sur cent onze postes existants, explique le directeur Giorgos Ragoussis. A la liste des postes de spécialistes supprimés (gastro-entérologue, endocrinologue, psychiatre, oto-rhino), s'ajoutent les spécialités qui reposent sur un seul médecin chacune : « ophtalmologiste, neurologue, urologue, pneumologue, microbiologiste », égrène Stamatis Filippis, représentant du personnel. « Vous pouvez tomber sur un jour où il n'y a pas de cathéter ou pas de seringue », se désole le docteur Veloni. Sans parler de son salaire, passé « d'environ 3 000 euros mensuels à 2 000, dont 750 euros pour quinze jours de garde »,

tandis que l'infirmier Filippis, vingt-cinq ans d'ancienneté, gagne aujourd'hui 850 euros contre 1 600 en 2009.

Photo AFP



Dans le courrier

L'Insee

Dernièrement, le service statistique de l'Insee me téléphone pour une enquête statistique mensuelle de conjoncture auprès des ménages. J'ai refusé de répondre, tant les questions posées m'irritaient et que je juge comme une provocation !

Par exemple, on me demande : « A votre avis, au cours des douze derniers mois, la situation économique générale en France : s'est nettement améliorée, s'est un peu améliorée, est restée stationnaire, s'est un peu dégradée, s'est nettement dégradée ? »

Mais encore : « Pensez-vous réussir à mettre de l'argent de côté au cours des douze prochains mois ? » Et enfin : « Avez-vous l'intention d'effectuer des achats importants au cours des douze prochains mois ? »

Mais ce qui me révolte plus que tout, c'est le fait que cette enquête, « reconnue d'intérêt général », est obligatoire et que tous les jours, l'Insee m'appelle...

Comment peut-on oser nous poser ce type de questions, à nous, dont la retraite, les salaires sont bloqués, et qui galérons tous les jours pour faire face aux augmentations du coût de la vie ? Quand six millions de familles ne peuvent plus faire face aux dépenses énergétiques ! Quand 2014 est l'année de tous les records sur le front du chômage ! Quand les tarifs des services publics (du moins ce qu'il en reste) sont en constante augmentation ! Quand on offre 41 milliards aux spéculateurs, pris sur notre dos ! Ce ne sont pas des enquêtes qu'il nous faut, c'est le retrait du pacte de responsabilité, du projet de loi Macron... afin que l'on puisse répondre positivement aux questions.

José (73)

LES NÔTRES



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Roger Sandri, ancien secrétaire confédéral de la CGT-FO, samedi 24 janvier. Ses obsèques auront lieu vendredi 30 janvier à 14 heures, au crématorium du Val de Bièvre, 10, rue Ricardo, à Arcueil. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Philippe Forget, essayiste (1), collaborateur de *La Raison* et de *L'Idée libre* et membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche et d'étude de la Libre Pensée (IRELP)

Réflexions sur la lettre de Jean-Luc Mélenchon au pape

Sous couvert de protestation laïque, la lettre qu'a adressée Jean-Luc Mélenchon au pape le 23 novembre dernier, lors de la venue du pontife au Parlement européen, constitue en vérité une véritable forfaiture à l'égard de la République et de son principe laïque. En s'adressant publiquement au pontife, J.-L. Mélenchon le reconnaît comme un interlocuteur public, il l'institue même comme tel. Certes, il lui reproche de venir au Parlement européen et d'« humilier » ainsi les consciences laïques ; néanmoins, cette critique n'est qu'un subterfuge. Comment reprocher au monarque du Vatican de faire la politique qui répond à sa mission « romaine » : soumettre de nouveau les peuples européens à son magistère moral et politique ? Ce n'est pas au pape que J.-L. Mélenchon aurait dû écrire publiquement, mais à tous les députés français du Parlement européen pour leur déclarer, aux yeux du peuple, qu'en recevant le pape dans cette enceinte politique, ils trahissaient leur République et bafouaient la souveraineté nationale (ce sont en effet des citoyens de la République française qui les ont élus). Non seulement, J.-L. Mélenchon reconnaît l'autorité du pape en lui prêtant des « ouailles » parmi « ses » propres militants (ainsi assignés à leur origine tout en appartenant à leur chef, Mélenchon), mais il le flagorne en lui attribuant « sagesse et culture ».

« Mélenchon substitue la lutte pour la liberté du culte à celle pour la liberté de conscience comme motif originel de la laïcité »

Comme si ce prélat, habile autant aux manœuvres internes de l'appareil catholique international qu'à la manipulation médiatique des foules, sur lequel pèsent en outre de forts soupçons de complicité criminelle avec l'ancienne junte argentine, pouvait être une lumière de l'esprit, un exemple d'élévation humaine. En fait, assoiffé de publicité et d'être reconnu par les « grandeurs d'établissement » (pour reprendre Pascal), J.-L. Mélenchon déprave et moralement et politiquement la laïcité de la République. En effet, il pousse le citoyen à admirer un monarque de droit divin dont le seul but est de faire obéir l'humanité entière à sa parole et à ses dogmes. Ne serait-il donc pas mû par un profond complexe d'infériorité, pour en venir insidieusement à abaisser la fierté et l'indépendance ouvrière du citoyen devant le pouvoir vaticanesque ? Ne s'imaginerait-il pas en berger politique, guidant son troupeau de fidèles et parvenant à s'adresser au pasteur si sage des brebis chrétiennes ? On devinerait alors combien le politicien papolâtre jouirait de recevoir une sainte réponse. Ne se sentirait-il pas alors aspiré au firmament du pastorat ! Mais il y a plus grave encore. J.-L. Mélenchon en vient à proférer un mensonge essentiel sur l'origine de la laïcité. Il ose écrire que « la loi de séparation a jailli de la lutte des protestants, des juifs et des humanistes pour la liberté du culte ». Assertion effarante : J.-L. Mélenchon substitue la lutte pour la liberté du culte à celle pour la liberté de conscience comme motif originel de la laïcité. Autrement dit, la liberté de conscience se réduit à la liberté religieuse, et ce sont des groupes religieux qui ont donné naissance à la laïcité. « Les humanistes » étant une simple tribu sociale parmi d'autres aux yeux du politicien qui cherche des clientèles. Ainsi se trouvent effacés tous les sacrifices et combats décisifs qu'ont livrés, au fil de l'histoire européenne, les libres penseurs, philosophes, savants, juristes et poètes pour faire émerger une conscience collective libérée des préjugés religieux et recherchant une connaissance du monde et des choses, fondée sur la raison et l'expérience, et non plus sur l'autorité traditionnelle et scripturaire de l'église, du temple ou de la synagogue. Et il faut souligner que tous ces libérateurs de la conscience ont su justement s'affranchir de leur assignation religieuse pour affirmer l'expression libre de leur esprit (exemples : Giordano Bruno, Spinoza, etc.). Il ne faut pas confondre les revendications particulières des minorités religieuses pour leur liberté de culte avec l'universalité du droit qu'à tout individu à raisonner et opiner librement.

Les minorités religieuses ne garantissent en rien la liberté de conscience pour tous.

En ignorant cette dialectique du dépassement de l'inconscience religieuse par la raison universelle, J.-L. Mélenchon nourrit l'égarément des esprits et leur régression politique et morale. Avec ses propos, la politique du progrès devient une tartufferie médiatique. Comme il réduit la laïcité à la seule admission de la diversité religieuse, J.-L. Mélenchon conspire à ruiner la volonté générale. Devant un tel désordre intellectuel, motivé aussi par la chasse électorale aux « chrétiens », on ne s'étonnera pas que la parole cauteleuse du politicien nous incite à confondre la théologie libérale de Lamennais, effectivement favorable à une certaine séparation de l'Etat et de l'Eglise, avec celle de la papauté. Evidemment, J.-L. Mélenchon évite d'écrire que Rome a condamné officiellement les thèses politiques de Lamennais et n'est jamais revenue sur cette condamnation. Rappelons au passage que le pouvoir pontifical ne revient jamais sur ses condamnations, bulles et encycliques. Appareil historico-stratégique, il préfère les accumuler de sorte qu'il puisse les sortir de l'oubli pour légitimer ses orientations politiques du moment. Non, monsieur Mélenchon, une formation républicaine et démocratique ne recèle ni des ouailles ni des militants aliénés à un chef, elle associe des Egaux en lutte pour une souveraineté des Egaux.

La fin de la lettre s'achève tout aussi vicieusement que son début. Ce républicain autoproclamé profère à tue-tête sa conviction laïque, mais il eût préféré avec enthousiasme que le roi du Vatican vint célébrer une grande messe dans la cathédrale de Strasbourg, en province concordataire. Notre médialâtre viole la neutralité confessionnelle de la parole républicaine cependant qu'il se garde bien de dénoncer le Concordat. Dès lors, il légitime implicitement la tutelle cléricale sur un territoire de la République. A ce point de reniement, M. Mélenchon ne devrait-il pas aussi inviter tous les autres chefs religieux des religions mondiales à venir célébrer leurs rituels en grande pompe sur le sol de la nation ? S'il veut faire le bateau, ne devrait-il pas s'établir comme arbitre des élégances spirituelles et organiser alors, en France, d'autres journées d'assises, des journées mondiales des cultes dont il serait le grand animateur, bien entendu « laïque » ? A suivre un tel caudataire, bois tordu de la Révolution, les citoyens prépareraient leur propre servitude. Heureusement, cette lettre a connu le sort de la réception populaire du pape : le vide des rues strasbourgeoises. Il n'en demeure pas moins qu'elle entretient une corruption patente de l'esprit public et qu'à ce titre, elle mérite d'être démontée.

(1) Philippe Forget est l'auteur de *Du citoyen et des religions. Liberté, souveraineté et laïcité* (éditions Berg International, 2013).

Jean-Baptiste Caron et Arthur Lenski

La ministre de la Culture annonce « un risque pour la création »

Le 12 décembre dernier, la ministre de la Culture, M^{me} Pellerin, assurait, dans un entretien à *Libération*, vouloir « sauvegarder la culture », invoquant un « risque pour la création ». Et pour cause, le pacte de responsabilité vient d'entrer en application ce 1^{er} janvier 2015. Il prévoit, par le moyen de la réforme territoriale, une baisse sur trois ans de 28 milliards d'euros de dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. La culture, financée aux deux tiers par ces mêmes collectivités territoriales, est promise au désastre.

Les conséquences des 11 milliards d'euros de baisse pour la première année (il en reste donc 17) font pâlir : suppression de l'intégralité de la subvention (440 000 euros) des musiciens du Louvre par la ville de Grenoble ; suppression de la subvention de Caen aux « Arts florissants » de William Christie ; fermeture de la scène conventionnée du Forum de Blanc-Mesnil ; suppression de plusieurs centres d'art ; plan de départ de vingt-cinq salariés de l'opéra de Montpellier ; 160 000 euros en moins pour l'orchestre régional Avignon-Provence ; moins 10 % de subventions pour les théâtres permanents de la ville d'Avignon, pour ne citer que les exemples les plus médiatisés. Et que prévoir pour les subventions aux petites compagnies et aux jeunes compagnies quand même les grandes structures ne parviennent plus à boucler leur budget ?

C'est une hécatombe annoncée

Le 7 janvier, le Premier ministre annonce le dégel de 8 % de crédits d'intervention du ministère de la Culture pour cette année et leur augmentation au budget l'année prochaine, sans préciser toutefois le montant. « Il ne faut pas baisser le budget consacré à la création et à la culture dans notre pays », dit-il. « Et j'invite les collectivités territoriales à faire aussi ce choix de la culture », ajoute-t-il.

Mais comment peut-on inviter des collectivités territoriales, soumises, à faire le choix de la culture ? Les conseils municipaux doivent-ils faire porter les coupes plutôt dans la santé, dans l'éducation, dans la voirie, etc. ? M. Valls travaille-t-il son clown lorsqu'il annonce : « Oui, une grande nation, c'est une nation qui sait faire vivre en son sein un grand dessein culturel ; qui a pour la culture une ambition, et qui est aux côtés de celles et ceux qui la font vivre au quotidien » ?

La ministre Pellerin appelle les élus locaux à un sursaut des consciences

La ministre Pellerin renchérit dans son adresse aux élus locaux : « On peut se retrouver à faire des choix que l'on risque de regretter douloureusement dans quelques années. La culture n'est pas un accessoire, c'est un investissement pour notre avenir à tous, et j'appelle à un sursaut des consciences. »

C'est la liberté du bourreau que d'avoir le choix de reporter où l'on veut l'austérité.

Une autre politique sociale et culturelle est-elle possible dans le cadre du pacte de responsabilité ?

De son côté, le SYNDEAC, syndicat des employeurs dans le secteur de la culture, dirigé par le PS, vient de lancer un appel dans lequel il dénonce les baisses de dotations aux collectivités territoriales. Mais voici sa conclusion : « Des réformes, bien sûr, mais des réformes fertiles, libératrices, exigeantes pourquoi pas. »

Que peut-on pourtant encore espérer d'un gouvernement dont la politique s'organise autour du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale (qui est une partie du pacte), machines de guerre contre les acquis des travailleurs que sont le droit du travail, la Sécurité sociale et l'assurance chômage ?

Que peut-on espérer des patrons du secteur si ce n'est plus de dérégulation pour embaucher des salariés intermittents toujours plus précaires afin de proposer la même offre culturelle avec un budget moindre ?

Est-il réaliste de demander de ce gouvernement une autre politique sociale et culturelle sans demander le retrait du pacte de responsabilité ?

Non à la baisse des dotations aux collectivités locales ! Retrait du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale !

Le grand intérêt de Marx et d'Engels pour les sciences de leur temps

Trois ouvrages à lire ou à relire

Fin 2012, nous avons consacré deux longs articles à la découverte, majeure en physique fondamentale, du « Boson de Higgs ». Elle permettait de remonter aux constituants de la matière et à une connaissance plus approfondie de celle-ci, objet de recherche depuis le début du XX^e siècle. Plus récemment, en novembre dernier, nous avons également salué dans nos colonnes le formidable exploit scientifique de la mission spatiale Rosetta-Philae, qui va apporter de nouvelles connaissances extrêmement utiles sur l'origine de la vie dans le système solaire et sur Terre. La science, ses progrès, ses découvertes (mais aussi les difficultés très sérieuses auxquelles se heurtent, à l'époque de la décadence impérialiste, scientifiques et chercheurs) nous intéressent au plus haut point, pour deux raisons importantes. La première est qu'elle est, depuis l'origine des sociétés humaines, un facteur essentiel de civilisation et de développement. La classe ouvrière,

Par Jean-Christophe Turmel

Marx et Engels ont fait plus que s'intéresser aux progrès des sciences qui se réalisaient à leur époque. Ils ont l'un et l'autre, à des degrés divers, étudié de près leur contenu, jusqu'à en avoir une connaissance approfondie. Ce sont avant tout les mathématiques qui ont retenu l'attention de Marx, tandis qu'Engels s'attachait plus au développement des sciences de la nature et à l'anthropologie naissante. L'un et l'autre ont considérablement échangé sur ces questions, jusqu'à la mort de Karl Marx, parfois d'ailleurs de manière relativement vive. L'un et l'autre comprirent l'extrême importance de la théorie de leur contemporain Charles Darwin, même si le concept de lutte pour la vie les a fondamentalement gênés, comme il a suscité des réticences dans tout le mouvement ouvrier (et ce, jusqu'à une époque

L'un et l'autre comprirent l'extrême importance de la théorie de leur contemporain Charles Darwin.

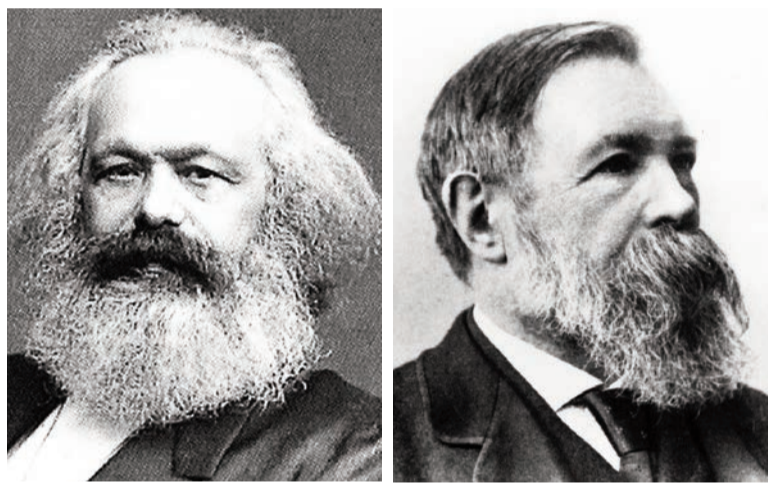
assez récente), car, appliquée mécaniquement à l'homme, elle pouvait être utilisée, par tous les défenseurs intéressés, comme argument pour trouver une légitimité à l'inégalité sociale. C'est Friedrich Engels qui a le plus écrit sur les sciences, et ce d'une manière particulièrement pertinente. Il le fit au moment où la physique connaissait un développement extraordinaire (qui commençait à interroger le cadre de la mécanique classique), où la chimie prenait son essor et abordait, de manière encore rudimentaire, l'analyse et la synthèse des composés organiques, où la biologie, encore embryonnaire, découvrait les deux piliers de son unité : l'évolution des êtres vivants, avec Darwin, et l'universalité de la cellule, avec Matthias Schleiden et Theodor Schwann. Ce développement des connaissances était intimement lié au développement des forces productives dans la phase ascendante de la production capitaliste, en dépit des crises cycliques dont Marx avait découvert les méca-

nismes. Pendant ce temps, des voyageurs humanistes et curieux commençaient à explorer l'incroyable variété des sociétés humaines et fondaient les rudiments de l'anthropologie, de l'ethnographie et de la sociologie (en particulier Edward Tylor et Lewis Morgan). Friedrich Engels a développé son analyse de l'état des sciences de la nature dans deux livres très différents. Il s'agit de *Monsieur Eugen Dühring bouleverse la science* (connu sous le nom d'*Anti-Dühring*, 1878) et de *Dialectique de la nature* (1883). *L'Anti-Dühring* est un ouvrage achevé ; Engels y présente donc des conclusions qu'il pense pouvoir livrer au public. Le professeur Eugen Dühring, universitaire réputé et idéologue allemand, avait inventé de toutes pièces une « nouvelle » doctrine socialiste qui influençait le Volkstaat, le jeune parti social-démocrate allemand. Engels avoue : « Il m'a fallu tout de même un an pour me résoudre à abandonner d'autres travaux et à mordre dans cette pomme acide » (1). Et il ajoute, avec l'humour et la causticité qui lui sont propres : « Il s'agissait de suivre M. Dühring sur ce vaste terrain où il traite de toutes les choses possibles, et de quelques autres encore. » Comme, effectivement, Dühring traite de tous les sujets, nous avons en contrepoint les réflexions d'Engels sur les sciences de la nature et de la société. L'examine la philosophie des sciences par ce qu'elle peut avoir d'utile au mouvement ouvrier : les conceptions figées de la science induisant des conclusions fausses au plan social. Il démontre alors sa compréhension de la science de son temps et l'incompréhension crasse dudit professeur. Engels le corrige magistralement sur plusieurs points fondamentaux que la science venait d'établir ou était en voie d'établir. Ainsi en va-t-il de la transformation réciproque du travail en chaleur, établie par Léonard Sadi Carnot puis Rudolf Clausius. Les sciences naturelles lui permettent de défendre vigoureusement Darwin contre Dühring, et dans ces deux cas, il montre le caractère dialectique des nouvelles découvertes : la transformation de la quantité en qualité, dans le cas de la thermodynamique, et les relations du contingent et du nécessaire chez Darwin (hasard et nécessité). L'ouvrage est passionnant ; c'est un condensé de la méthode matérialiste, opposée à toutes les conceptions idéalistes et figées. Par contraste, *Dialectique de la nature*, ouvrage inachevé, contient une part importante de matériaux bruts, de réflexions en cours, de recherches, ce qui le rend à mon avis encore plus précieux. On y décèle Engels au travail, avec, côte à côte,

dernière classe de la société à être progressiste et porteuse d'avenir, en est à ce titre historiquement et politiquement dépositaire, et, avec elle, le mouvement ouvrier dans son ensemble.

La seconde est que toute réflexion pertinente sur la science implique les voies et les moyens du matérialisme, de la dialectique, ces deux méthodes fondamentales qui sont également à la base du marxisme et sans lesquelles il n'y a pas de théorie pour l'action politique au compte des intérêts de la classe ouvrière. En ce sens, les travaux de Marx et d'Engels eux-mêmes sont en la matière une véritable leçon de choses.

Nous avons demandé à Jean-Christophe Turmel de nous les rappeler. Ces travaux datent de plus d'un siècle, mais ils sont un exemple mémorable de la mise en œuvre d'une méthode qui a apporté aux fondateurs du mouvement ouvrier. En même temps, ils ont permis à ses fondateurs d'être beaucoup mieux que de simples « amateurs éclairés » sur ces sujets.



Photos DR

“L'Origine de la famille, de la propriété et de l'Etat”

Non moins attentif aux sciences de l'homme, en gestation, Engels, notamment, a étudié l'œuvre de Lewis Henry Morgan, et y ajoute un matériel de recherche personnel à partir des matériaux dont il peut disposer, lui, au contraire de l'ethnologue américain, sur l'évolution de la famille, du travail et de l'Etat en Europe, notamment chez les romains et les anciens germains. En résulte un livre magistral : *L'Origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, publié en 1884 puis remanié en 1891. Là il s'attaque aux piliers mêmes de la philosophie bourgeoise, les idées selon lesquelles la famille nucléaire, la propriété individuelle et l'Etat seraient des caractéristiques intrinsèques de l'humanité. S'appuyant sur les travaux de Morgan et sur une masse de documents personnels, il montre à quel point ces caractéristiques de la société humaine ont changé au cours de l'histoire et varié d'un lieu à l'autre de la planète, et à quel point le travail et le surproduit social ont pu les façonner.

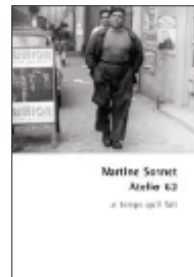
Avec *l'Anti-Dühring* et *Dialectique de la nature*, trois livres, trois classiques du marxisme, qu'il ne faut pas se lasser de relire et de consulter à nouveau.

des convictions solides et des interrogations qui relèvent de cette démarche essentielle de tout scientifique : le doute dans sa recherche. L'ouvrage a évidemment vieilli. On peut regretter qu'il ne soit pas écrit de nos jours, car l'essor considérable des sciences depuis l'époque de son élaboration a développé, dans une large mesure, le contenu dynamique et évolutionniste qu'Engels souhaitait, et qu'il trouvait rarement dans la pensée philosophique des savants de son temps. Dans ce foisonnement de pistes de réflexion, on se trouve très loin de la fossilisation dogmatique effectuée par la suite par les stalinien. Engels affirme que c'est la dialectique qui doit s'enrichir des progrès de la science et non la science qui devrait se plier à on ne sait trop quel oukase de la dialectique. S'il demande aux scientifiques de penser dialectiquement, il ne leur demande nullement de reproduire les formes adoptées par Marx et lui-même. Il discerne la pensée dialectique chez Clausius comme chez Darwin. Des années lumières séparent Engels de Jdanov, de Lyssenko et autres « académi-

ciens » asservis à la grande médiocrité de Staline. Dans l'esquisse du plan d'ensemble qu'Engels prévoit pour *Dialectique de la nature*, on note sa volonté de travailler sur des sciences particulières et leur teneur dialectique, notamment en matière de physique (passages des mouvements moléculaires de l'un en l'autre, Clausius et Loschmidt) et de biologie (le darwinisme, nécessité et hasard). La liste des ouvrages consultés dans ces notes préparatoires force le respect. On y trouve tous les auteurs qui ont compté dans le développement de la connaissance scientifique en cette fin du XIX^e siècle. La mort de Marx, en 1883, oriente l'activité d'Engels vers la mise à jour des notes manuscrites de son ami et la direction de l'Internationale ; de son aveu même, cela lui laisse peu de loisir pour achever ses travaux personnels. *Dialectique de la nature* restera inachevé, mais complet. Toutes les parties prévues sont traitées, ou du moins largement ébauchées. ■

(1) Préface aux trois éditions de *l'Anti-Dühring*, Editions sociales, Paris, 1978.

LES LIVRES



Atelier 62

Martine Sonnet
Editions Le temps
qu'il fait, 12 euros

Martine Sonnet est chercheuse en histoire au CNRS. Son père, forgeron, campagnard normand, est devenu ouvrier chez Renault, à l'atelier des forges de Billancourt, dans les années 1950, ce qui a profondément bouleversé sa vie et celle de sa famille. L'auteur compose un portrait vivant et juste de ce père aimé et admiré. Elle évoque avec beaucoup de précision et d'humanité le travail à l'usine, pénible et dangereux ; mais aussi son enfance, la vie quotidienne en banlieue, à Clamart, qui était celle de milliers de familles pendant les décennies 1950-1960.

Ce livre, sensible et intéressant car documenté, est un hommage à son père et à ses compagnons de travail, à leur dignité. Il est paru en 2008 aux éditions Le temps qu'il fait, qui l'a récemment réédité dans sa collection de poche. J. S. ■



Le Moindre Mal

François Bégaudeau
Editions du Seuil
(collection
« Raconter la vie »),
5,90 euros

Isabelle, infirmière au centre hospitalier de Figeac (Lot) a décrit son parcours personnel et surtout professionnel à l'auteur de ce petit livre de la collection « Raconter la vie » (éditions du Seuil). Il lui donne la parole. Avec simplicité, néanmoins finesse et humour, elle évoque sa formation, les divers services dans lesquels elle a travaillé, sa passion pour son métier. Mais elle constate avec une certaine amertume la dégradation des services de santé, aux conséquences désastreuses pour le personnel comme pour les patients. Elle parle des combats menés contre les restrictions imposées par les agences régionales de santé et de la colère des soignants. Son dévouement reste entier, mais son désarroi devant une situation qui s'aggrave la préoccupe. Un beau portrait d'une femme lucide et courageuse. J. S. ■

CINÉMA



Discount

Un film de
Louis-Julien Petit

Cinq employés d'un « magasin prix bas » dans une ville du Nord savent que bientôt, les caisses automatiques vont les chasser, que leur cadeau de Noël, résultat des chronométrages et surveillances, sera le licenciement. Ils décident d'anticiper l'indemnité en « prenant » (sans voler !), lors de la mise en rayons, des produits qu'ils vont revendre à prix très bas. Voilà l'économie solidaire en marche ! Mais l'utopie va-t-elle résister aux différends entre les nouveaux commerçants et à la pression grandissante de la directrice du magasin, elle-même harcelée par sa hiérarchie... et sa mère ? Une comédie sociale, qui décrit avec justesse et précision un milieu et une profession, frôlant les clichés sans y céder. Loin de toute démagogie ou préchi-précha, *Discount* s'appuie sur des comédiens qui savent donner aux gens ordinaires la grandeur et la beauté des héros. A. V. ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
combattre pour l'émancipation des travailleurs.
Cela sous leur propre responsabilité.
L'hebdomadaire est édité par l'association
(loi 1901) Informations ouvrières.
Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

• **Rédacteur en chef :** Lucien Gauthier.
• **Siège :** 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
• **Imprimerie :** Rotinéd 2000, Paris.
• **Tirage :** 20 000 exemplaires.
• **Commission paritaire :** 0919 C 85410.
• **ISSN :** 0813 9500.

• **Rédaction :** *Informations ouvrières*,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.
Tél. : 01 48 01 89 23.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration-abonnements :**
Maïté Dayan.
Tél. : 01 48 01 88 22 ;
01 48 01 88 41.
E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
• **Dépôt légal :** à publication.

L'HUMEUR
de Michel Sérac

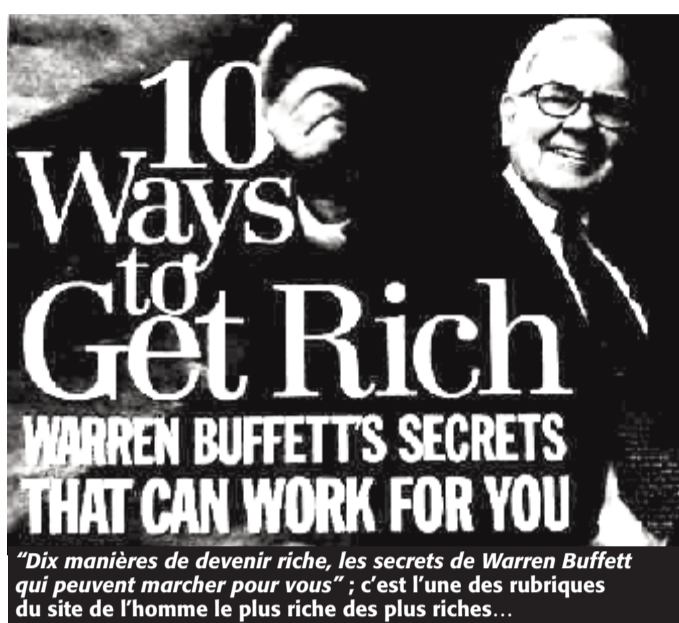
**“Intégrer” ?
A quoi ?
Avec qui ?**

Hold-up sur l'émotion : les citoyens constatent le détournement, par un gouvernement sans scrupule, de leur indignation. Dès le 12 janvier, en écho au ministre des Armées (qui *intégrait* les manifestants au soutien des opérations militaires en Afrique), M^{me} Saint-Cricq, chef du service politique de France 2, prescrivait aux enseignants leur mission : « *C'est ceux qui ne sont pas Charlie qu'il faut repérer; ceux qui, dans certains établissements scolaires, ont refusé la minute de silence, ceux qui ne voient pas en quoi ce combat est le leur (...); ce sont eux que nous devons repérer, traiter, intégrer ou réintégrer dans la communauté nationale.* » Et de citer les félicitations de Sarkozy à Hollande, « *véritable chef de la nation* », de vanter « *l'esprit du 11 janvier* ». Derrière M^{me} Saint-Cricq, l'esprit (officiel) du 11 janvier s'incarne alors à l'écran dans le premier rang des personnalités entourant, à sa demande, le chef de la nation : Netanyahu (Etat d'Israël), auteur des affreux massacres de Gaza, cinq mois auparavant, Davutoglu (Turquie), totalisant, selon Reporters sans frontières, 117 cas d'agressions ou de menaces contre des journalistes, etc. Cette raison d'Etat extérieure, que M^{me} Saint-Cricq enrobe de « communauté nationale », s'incarne, à l'intérieur, contre les salariés français, dans la loi Macron... et contre les enseignants républicains, dans de nouvelles astreintes. Comme de *repérer, traiter, signaler* leurs élèves ; ils sont censés s'intégrer eux-mêmes aux raisons d'Etat du régime, avec la même docilité que M^{me} Saint-Cricq. Est-ce bien les connaître ?

ça roule pour eux

Le 9 janvier dernier, la gendarmerie et le GIPN investissent la zone commerciale de Dammartin-en-Goële, où, dans un entrepôt, sont réfugiés les deux responsables du massacre de *Charlie Hebdo*. Toute la zone est bouclée, les routes sont barrées ; la gendarmerie demande à toutes les personnes présentes sur cette zone de l'évacuer et font sortir les employés présents dans les entreprises proches. C'est ainsi que le supermarché Aldi doit fermer, les employés présents rentrer chez eux, tandis que d'autres n'ont pu arriver jusqu'à leur travail. Toute la petite ville de Dammartin-en-Goële était en état d'urgence, sous présence policière importante. On sait comment l'assaut de la gendarmerie s'est terminé ; on a entendu également toutes les réactions et les appels à l'union sacrée, et vu le représentant du Medef en tête de la manifestation du 11 janvier à Paris. Les patrons sont toujours des patrons. C'est ainsi que le directeur d'Aldi a annoncé aux vingt employés du supermarché qu'ils devraient récupérer les sept heures de travail de ce 9 janvier. Comme l'a dit en substance une responsable CFTC d'Aldi : nous aurions donc dû dire aux gendarmes qui venaient fermer le supermarché qu'ils nous laissent finir nos heures de travail ! Les protestations devant cette décision scandaleuse ont contraint la direction d'Aldi à reculer.

Faites-le savoir !



Les "80"

A la veille du sommet de Davos, en Suisse, qui réunit chaque année, dans une luxueuse station de ski, des riches et autres experts, l'ONG britannique Oxfam a publié un rapport sur la situation des riches dans le monde. Ce rapport, extrêmement sérieux, produit d'un long travail et basé sur des données bancaires, est révélateur du monde dans lequel nous vivons. En 2014, le 1 % des plus riches du monde possède 48 % de la richesse mondiale. Selon cette étude, et compte tenu des résultats financiers et industriels, ce 1 % possédera en 2016 plus de 50 % de la richesse mondiale. Toujours selon cette étude, entre 2000 et 2014, la richesse de ce 1 % a augmenté de 50 %. Mais ce n'est pas tout. Parmi ce 1 %, il y a le « top » de l'élite : ils sont quatre-vingts, selon le rapport d'Oxfam, quatre-vingts individus, à être les plus riches des plus riches et à posséder l'équivalent des revenus de 3,5 milliards de personnes en 2014. Et Warren Buffett est le n°1. Oui, quatre-vingts personnes ont l'équivalent de ce que possèdent 3,5 milliards de personnes. Et l'on prétend encore dire que les analyses de Marx sur le capital et la minorité capitaliste sont dépassées, que le monde a changé. Il y a un siècle et demi, Marx expliquait que la richesse de cette minorité n'était pas le produit de son travail mais de l'exploitation du travail des autres. **Pour reprendre l'expression de Marx, le « secret » de la source de ces faramineuses richesses, c'est la plus-value générée par le travail exploité.** Un siècle et demi plus tard, nous constatons une extraordinaire confirmation de ces analyses de Marx, qui débouchaient sur une conclusion pratique : pour libérer l'humanité de l'oppression et de l'exploitation, il fallait se libérer de la minorité capitaliste en expropriant le capital. La tâche est toujours actuelle.

Lucien GAUTHIER ■

C'est pourtant vrai !

« 2014, année noire pour les embauches en CDI », selon *Les Echos* (22 janvier). Moins de trois millions de CDI ont été signés en 2014, le total le plus bas depuis 2009.



Lu dans la presse

L'Obs.fr
Lundi 19 janvier 2015

“La police de Miami s'entraîne au tir sur des photos de Noirs. La police de Miami est vivement critiquée après la découverte que des photos d'Afro-Américains servent de cibles lors d'entraînements au tir, a révélé la chaîne NBC Miami, samedi 17 janvier. Valerie Deant, sergent de la Garde nationale en Floride, raconte sa surprise quand elle a constaté que des tireurs d'élite de la police de North Miami Beach ont utilisé comme cibles des clichés d'identité judiciaire d'Afro-Américains pour s'exercer au tir. L'une de ces photos était celle de son frère ! L'image datait d'il y a quinze ans, lorsque son frère, alors âgé de 18 ans, avait été arrêté. “Je me suis demandée pourquoi mon frère servait de cible d'entraînement ? J'ai pleuré plusieurs fois”, raconte Valerie Deant à la chaîne de télévision.”

TÉLÉVISION

Les Gaulois au-delà du mythe

Un film de Jean-Jacques Beineix
Arte, 24 janvier 2015

« *Seules les traces font rêver* » (René Char).

Les traces laissées par les Gaulois, aujourd'hui mises au jour par les archéologues, les ont fait sortir de terre et ont balayé bien des légendes. La Gaule était un pays agreste, déforesté, où on vivait, dans des fermes, de l'agriculture et de l'élevage. Plus généralement, la Gaule est une invention de César : il a trouvé cent tribus indépendantes, il les a unifiées dans son *De Bello Gallico*, et il les a fait basculer de la proto-histoire dans l'histoire. Les Romains pensaient que les Gaulois n'avaient pas de civilisation. Mais ils avaient des villes, en terre et bois ; un réseau viaire, ces routes qui ont permis aux légionnaires romains de se déplacer ; une proto-industrie : métallurgie, orfèvrerie ; des mines de sel, lequel était une monnaie (le salaire) ; des exportations : les salaisons, les matelas (!). Les Gaulois ont inventé le tonneau. Et ils ont un art géométrique, incompris à l'époque : ce qu'on a toujours reproché aux Gaulois, c'est de ne pas être comme les Grecs et les Romains. En matière de religion, les druides, au lieu d'escalader les chênes, au clair de lune, pour y couper le gui avec une serpe d'or, officiaient dans les temples. Ils écrivaient en grec les actes administratifs, ils réglaient les transactions financières lors des héritages et des mariages (la dot). Des soldats qui se battent, un clergé qui fait les comptes : les Gaulois sont toujours parmi nous... « *J'ai de mes ancêtres gaulois l'œil bleu et la maladresse dans la lutte (...). Mais je ne beurrr pas ma chevelure...* » (Arthur Rimbaud).

Daniel HUET ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES FORMULAIRE D'ABONNEMENT

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros (9,50 euros pour les plis clos)
(Le prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postal. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

OU :

5 numéros “découverte” : 7 euros • 12 numéros : 17 euros • 4 mois (17 numéros) : 24 euros
 6 mois (25 numéros) : 33 euros • 1 an (51 numéros) : 65 euros • 1 an, pli clos : 110 euros

Et toujours... 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, av, etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Informations ouvrières* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'*Informations ouvrières*. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date :
Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal